

# SIMONIN

## Histoire de la famille SIMONIN, Le Louroux-Béconnais

Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 15.07.2009  
*Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés [histoire du Haut-Anjou](#)*

### Arbre généalogique descendant interactif

Le patronyme SIMONIN.....	2
N. Simonin x N. Pellault .....	3
René Pelault Sr du Bois Bernier x vers 1575 Renée Du Buat.....	3
Claude Simon aliàs Simonin x avant 1596 Marguerite Pelault.....	3
Marie Simonin x 1621 Yves Mirleau.....	4
Pierre Peltier x1630 Isabelle Simonin .....	5
Pierre Pelletier x1660 Jacqueline Moreau .....	6
Renée Peltier x1679 Yves Lambert.....	6
Yves Lambert x1712 Renée Mellet.....	6
Joseph Lefauchaux x1739 Marie Lambert.....	6
Marie Fauchaux x1770 Mathurin Phelippeau .....	6
Mathurin Phelippeau x1791 Marie Lemesle.....	6
Anne Phelippeau x1828 François Allard .....	6
François Allard x1854 Aimée Girardièrè.....	6
Louis Allard x1882 Françoise Moreau .....	6
Madeleine Allard x1907 Edouard Halbert.....	6
François Peltier 1x R. Fouquet 2x J. Davy .....	6
Anne Peltier x1691 René Roynard .....	6
Jacques Roynard x1732 Perrine Pinault .....	6
Travaux sur Claude Simonin et Marguerite Pelault.....	6
La découverte par André en 2009 .....	6
le registre paroissial de Chérancé écrit a posteriori, et lacunaire .....	7
Claude Simonin aliàs Claude Simon, capitaine, Sr de la Fosse .....	7
aux côtés de Pierre Le Cornu .....	7
son exécution .....	7
Hypothèse de filiation à Claude Simon x Marguerite Pelault .....	8
Isabelle SIMONIN est inhumée dans l'église du Louroux-Béconnais.....	8

Marie SIMON à ses fiançailles et SIMONIN à son mariage.....	8
Etude des parrainages des enfants .....	9
Pierre Lecornu du Plessis de Cosmes .....	9
Isabelle de Champagné.....	9
René Huret parrain en 1599 de Marie, et témoin à ses fiançailles .....	10
Louise d'Andigné, marraine le 9 septembre 1607 d'Elisabeth .....	11
Paul Du Tertre.....	11
Charles et Marie Simon .....	12
arguments contre cette hypothèse de filiation.....	12
Familles Simonin ayant porté des armoiries .....	12
Famille Pelault.....	12
Notes sur la famille Pelault.....	12
les lieux.....	13
L'Épinay, commune de Combrée .....	13
Érigné .....	13
le Bois-Bernier, commune de Noëllet .....	13
en Touraine.....	14
selon l'armorial d'Anjou de Denais.....	14
manuscrits des bans d'Anjou, BM Toussaint Angers .....	15
famille Du Buat.....	15
Clément Du Buat x Françoise de La Rochère.....	15
Guillaume Du Buat x 1549 Jeanne de Romillé.....	16
Les troubles dans le Craonnais.....	18
d'après Mr Bodard de la Jacopièrre .....	19
Criquebeuf.....	33
Bibliographie.....	33
sources manuscrites .....	33
sources publiées.....	34
à faire .....	34

## ATTENTION

**l'ascendance des sœurs SIMONIN est vérifiée.  
Ce document reste en état de document de travail,  
et un état permanent de modifications**

### Le patronyme SIMONIN

Le patronyme SIMONIN, très présent dans l'est de la France, est rare mais existant dans l'ouest.

L'annuaire France Telecom 2009 en dénombre

- en 2009 on compte 12 en Maine-et-Loire (Angers 6, Avrillé 1, Bouchemaine 2, La Segunière 2, St Jean de

Mauvrets 1), mais Isabelle Simonin est la seule porteuse du patronyme avant la Révolution dans la base dé-pouillée par l'AGENA, qui il est vrai remonte peu avant 1630.

- 22 en Loire-Atlantique
- 11 en Ille-et-Vilaine,
- mais aucun en Mayenne.

Les B de Bouchemaine-Pruniers ne commencent qu'en 1616 et les mariages en 1632

Le patronyme SIMONIN un dérivé de SIMON, qui est un nom de baptême d'origine biblique, issu de l'hébreu *Shim'on* « Dieu a entendu », transcrit en grec Simeôn, popula-

risé par l'apôtre et martyr du 1<sup>er</sup> siècle (M.T. Morlet, *Dict. étymologique des noms de famille*, 1991)

**En conclusion, la patronyme SIMONIN est une curiosité en 1630 en Anjou.**

### N. Simonin x N. Pellault

Dans l'état actuel des recherches cette Marie Simonin est proche parente d'Élisabeth, probablement sœur. Elle est marraine en 1636 de François Pelletier, fils de Pierre et Isa-

belle Simonin, ce qui fait supposer un lien de parenté étroit, d'autant qu'Isabelle Simonin sur son propre mariage, non filiatif, est dite de Bescon.

N. SIMONIN † avant juin 1621 x N. PELLAULT † avant juin 1651

1-Marie SIMONIN x Bécon-les-Granits 9 juin 1621 Yves MIRLEAU Dont postérité suivra

### René Pelault Sr du Bois Bernier x vers 1575 Renée Du Buat

Noëllet, le 19 novembre 1622 « fut ensepulturé en l'église de céans par nous Me Jullien Alaneau prêtre curé de céans le corps de defunct noble homme René Pelaut escuier sieur du Bois-bernier »

René PELLAULT seigneur du Bois-Bernier † Noëllet 13 septembre 1622 x Renée DU BUAT Dont la sépulture n'est pas à Noëllet après 1622 et dont on ignore où elle est allée.

1-Marguerite PELLAULT x avant 1596 Claude SIMON aliàs SIMONIN Sr de la Fosse Dont postérité suivra

### Claude Simon aliàs Simonin x avant 1596 Marguerite Pelault

Le Châtelier, commune de Chérancé (Mayenne), ferme sur le bord de l'Hière (Casini). - Fief et domaine mouvant de Montalais ; la seigneurie de paroisse y était attachée. - « La maison seigneuriale, avec deux tours, un portail, douves, fossés et pont-levis », est signalée en 1647. Les derniers vestiges ont été rasés en 1810. Une chapelle du nom était desservie dans l'église. Seigneurs : Claude Du Châtelier, 1523, 1537 ; Renée Meslet, sa veuve, 1567. - D<sup>elle</sup> Marguerite Pelault, «

femme de ce méchant La Fosse qui mourut sur la roue à Angers », meurt en la maison seigneuriale en 1607 (Reg. par.). Le seigneur du C. fait baptiser un enfant bâtard, 1609. - Geneviève Testu, 1621. - Michel Lebel, 1647, d 1661. - René Lebel 1667 (Angot, *Dict. de la Mayenne*, 1900)

à noter que dans la famille SIMON de la Saulaie en Freigné, le prénom Claude est fréquent (voir mon site page sur Freigné)

Claude SIMON aliàs SIMONIN Sr de la Fosse † Angers 19 septembre 1609 « rompu vif à la barre de fer

sur la croix et mis sur la roue » (in Journal de Louvet) x avant 1596 Marguerite PELLAULT

† Chérancé 3 septembre 1607 « damoysselle Marguerite Pelault vivante femme de ce méchant La Fosse qui fut rompu sur la roe Angers, ladite Pelault trespasé au lieu et maison seigneuriale du

Chastlier demye heure après qu'elle eut receu le sacrement d'extrême unction, sa fin en fut heureuse et fut enterrée davant l'autel de Notre Dame de ceste église. Il y a une pierre escripte sur sa fosse par moy curé chappelain dudit lieu et aultres des paroisses circonvoisines, le 3 septembre 1607 elle donna la drap mortuayre de futaine »

- 1-Pierre (blanc) ° Craon 22 décembre 1596 « Pierre fils de (blanc) **capitaine** et de D<sup>elle</sup> (blanc) sa femme parrain noble homme Pierre Le Cornu S<sup>r</sup> du Plessis de Cosme gouverneur de Craon et de Marie femme de Mr de la Vigne » Pour la marraine, Il s'agit de Jehan d'Anthenaise S<sup>r</sup> de la Vigne lieutenant de Mr le gouverneur de Craon, et de Françoise Duteille
- 2-Marie SIMON ° Chérancé 12 novembre 1599 « Le 12 novembre 1599 fut baptisé Marye fiille de Claude Symon et de damoiselle Marguerite Pelault S<sup>r</sup> et dame de la Fosse demeurant au Chastelier fut parrain René Hyret et marraine Yzabel de Champaigné »
- 3-Charles SIMON ° Chérancé 22 janvier 1601 « Le 22 janvier 1601 fut baptisé Charle filz de Claude Simon et Marguerite Pelault S<sup>r</sup> de la Fosse parrain Charle Simon et marraine madame de la Villatte »
- 4-Louis SIMON ° Chérancé 22 mars 1602 « ledit jour et an que dessus (22 mars 1602) fut baptisé Louys filz de Claude Symon et Marguerite Pelault parrain Remye de la Saugère escuyer et Marguerite Dutertre marraine »
- 5-Renée SIMON 30 septembre 1603 « Le pénultieme jour desdits mois et an fut baptisé Renée (qu'on lit en interligne) fille de Claude Symon et Marguerite Pelault René Ceville parrain et Renée Dandris dame du Buron marraine »
- 6-Philippe (fille) SYMONIN Marraine à Bécon-les-Granits le 8 avril 1623 de Philippe Mirleau fille et premier enfant de Marie Simonin et Yves Mirleau. Le baptême de cette Philippe Mirleau n'a pas encore été trouvée, mais le registre paroissial est lacunaire et il manque l'année 1605. Elle a probablement pour marrains Philippes Pelault qui est marraine à Noëllet, entre autres, le 17 février 1606 « Symon Testier filz de Raoul Testier et de Mathurine Hamelin son espouze fut parain honneste homme Symon Leroy S<sup>r</sup> de la Noé et maraine **Damoyselle Phelippes Pelauld fille de Mr du Bois Bernier** ». Cette Philippes Pelault eut sans doute elle-même pour marraine Philippine Du Buat. La destinée de Philippe Simonin est inconnue.
- 7-Elisabeth SIMON ° Chérancé 20 mai 1606 « Le 20<sup>e</sup> dudit mois an susdit (mai 1606) baptisée Helizabeth fille de Claude Symon et damoyselle Marguerite Pelault parrain le S<sup>r</sup> de Fontenelle et marraine Marye Symon »
- 8-Elisabeth SYMON ° Chérancé 3 septembre 1607 « Le 9 septembre 1607 fut baptisée Helizabeth fille de Claude Symon et damoiselle Marguerite Pelault parrain Pol Dutertre escuyer et Louyse d'Andigné marraine »

### **Marie Simonin x 1621 Yves Mirleau**

Bécon « Le neufiesme jour de juin mil six cens vingt et un ont esté les espouzaillese et mariaige d'entre Yves Mirleau filz de defunctz Pierre Mirleau et de Marguerite Jeugnont et Marye Symonin fille de deffunctz (blanc) Symonin et (blanc) Pellault en l'église de Bescon en présence de André Aprvillon beau-frère dudit Mireleau, Noël Delabarre,

Jehan Moreau, Jullian Mirleau et plusieurs autres lesquelles dites parties ont dict ne scavoir signer fors ledit Jullien Mirleau »

Marie Simonin est proche parente d'Isabelle Simonin puisque le patronyme est rare voire unique, et qu'Isabelle Simonin est marraine du 1<sup>er</sup> enfant de Marie en 1626

Marie SIMONIN x Bécon-les-Granits 9 juin 1621 Yves MIRLEAU

- 1-Philippe (fille) MIRLEAU ° Bécon-les-Granits 8 avril 1623 « Le 8 avril 1623 a esté baptisée Philippes Mirleau fille de Yves Mirleau et de Marie Simonin sa femme parrain André Aprvillon et marraine Philippes Simonin laquelle a dict ne scavoir signer »

2-Pierre MIRLEAU ° Bécon-les-Granits 10 février 1626 « Le 10 février 1626 fut baptisé Pierre filz de Yves Mirleau et de Marie Simonin parrain maistre Pierre Bodard notaire de la baronnie de Bescon et marraine Yzabel Simonin »

3-Yves MIRLEAU ° Bécon-les-Granits 13 juin 1631 « Le 13 juin 1631 a esté baptisé Yves filz de Yves Milreau et de Marie Simonin parrain Me Philippe Grandin prêtre vicaire de Bescon et marraine damoiselle Marguerite fille de noble homme René Hyret Sr de Malpère Sr de Landeronde »

4-Mathurine MIRLEAU ° Bécon-les-Granits 5 août « Le 5 aoust 1636 a esté baptisée Mathurinne fille de Yves Mirleau et de Marie Simonin sa femme parrain Pierre Gouttonet et marraine Mathurine Aprillon femme de Julien Pelichon – vue 103 »

### Pierre Peltier x1630 Isabelle Simonin

Mariage au Louroux-Béconnais : « Le 21 janvier 1630 furent célébrées les espousailles de Pierre Peletier fils de François Peletier et de deffunte Marguerite Courtault d'une part, et de Elisabeth Simonin tous deux paroissiens d'autre part, lesquels ont déclaré ne scavoir signer »

Isabelle Simonin est inhumée dans l'église du Louroux en 1653 : « Le vingt et septiesme jour du mois de janvier l'an mil six cents cinquante et troys fut inhumé en l'église du Louroux le corps de defuncte Ysabelle Simonin vivante femme de Me Pierre Pelletier par nous curé soubzsigné, raturé fut au grand cymetière »

Pierre Pelletier est aussi inhumé en l'église : « Le cinquiesme dudit mois de mars 1664 fut inhumé en l'église Pierre Pelletier par moy soussigné ». J'ajoute que j'ai entièrement retranscrites tout le registre des sépultures du Louroux, et que les inhumations en l'église sont rares, et même certains notaires n'y sont pas inhumés. Je suis très surprise de cette marque honorifique, car je croyais que ma

famille Pelletier était modeste. En particulier, il semble bien que Pierre Pelletier ne savait pas signer. Par contre, le mariage de son fils François en 1663 avec Renée Fouquet, sachant signer, et manifestement issue d'une famille notable, semble bien montrer à ces Pelletier une certaine notabilité, à laquelle je ne m'attendais pas.

Il est vrai que j'ai mis sur mon blog un Etienne Pelletier, vivant à Angers, qui en 1636 se porte caution pour les moines de Pontron, donc qui a un lien fort avec Le Louroux-Béconnais. La piste de mes Pelletier serait-elle à Angers ?

Isabelle Simonin est marraine au Louroux « Le vingt et huitiesme du mois de mars mil six cent trente et troys fut baptisée Jehanne fille de Jehan Guillou et de Perrine Bain sa femme parrain Jehan Deniau la marraine Ysabeau (blanc, le prêtre ne sait même pas son nom) femme de René Pelletier lesquels ont dict ne scavoir signer par moy soussigné Richard »

**Pierre PELLETIER** ° Le Louroux-Béconnais 11 avril 1604 † Le Louroux-Béconnais 5 mars 1664 Fils de François PELLETIER et de Marguerite COURTAULT x Le Louroux-Béconnais 21 janvier 1630 Isabelle SIMONIN † Le Louroux-Béconnais 27 janvier 1653 Aussi prénommée ISABEAU

1-Pierre PELLETIER ° Le Louroux-Béconnais 8 décembre 1631 « Le huitiesme jour dudit mois de décembre l'an mil six cent trente et un fut baptisé Pierre Pelletier fils de Pierre Pelletier et de Elisabeth (blanc) sa femme parrain Pierre Landais la marraine **Jacquine Pelletier** femme de (blanc) lesquels ont dit ne scavoir signer » x Le Louroux-Béconnais 23.11.1660 **Jacquine MOREAU** Dont postérité suivra

2-François PELTIER ° Le Louroux-Béconnais 7 janvier 1636 « Le septiesme jour du mois de janvier mil six cents trente et six fut baptisé François filz de Pierre Pelletier et de Elizabet Simonin sa femme parrain **François Pelletier frère dudit Pierre Pelletier marraine Marie Simonin femme de**

**Pierre Mirleau demeurant à Bescon** lesquels ont dit ne scavoir signer » x Le Louroux-Béconnais  
8.1.1663 Renée FOUQUET Dont postérité suivra

[Pierre Pelletier x1660](#) [Jacquine Moreau](#)

[Renée Peltier x1679](#) [Yves Lambert](#)

[Yves Lambert x1712](#) [Renée Mellet](#)

[Joseph Lefaucheux x1739](#) [Marie Lambert](#)

[Marie Faucheux x1770](#) [Mathurin Phelippeau](#)

[Mathurin Phelippeau x1791](#) [Marie Lemesle](#)

[Anne Phelippeau x1828](#) [François Allard](#)

[François Allard x1854](#) [Aimée Girardiere](#)

[Louis Allard x1882](#) [Françoise Moreau](#)

[Madeleine Allard x1907](#) [Edouard Halbert](#)

[François Peltier 1x R. Fouquet 2x J. Davy](#)

[Anne Peltier x1691](#) [René Roynard](#)

[Jacques Roynard x1732](#) [Perrine Pinault](#)

### [Travaux sur Claude Simonin et Marguerite Pelault](#)

#### [La découverte par André en 2009](#)

Je remercie vivement ici André, pour m'avoir adressé ce qui suit :

Le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Ce matin, j'ai visité de nouveau votre page web sur les "Simonin" et j'ai remarqué que vous cherchiez les origines d'Elisabeth Simonin dont la mère est une Pellault. Ce qui suit peut être vous intéresser.

Marguerite Pellault, fille de René Pellault et de Renée du Buat, épousa, avant l'an 1600, le capitaine Claude Simonin, sieur de la Fosse. Ils passèrent un acte, le 1er juillet 1600, devant Jean Bauldry, notaire à Angers, avec Christophe Dolbeau, seigneur de la Garanne, curateur des enfants mineurs de feu Pierre Lebel, seigneur de la Jannièrre, et de Perrine du Châtelier . Par cet acte, Marguerite Pellault, femme séparée de biens de Claude Simonin, écuyer, sieur de la Fosse, versa la somme de 588 écus pour la location pour une durée de deux ans du lieu seigneurial du Châtelier situé en la paroisse de Chavene, commune de Chérancé, en Anjou (notes d'Audouys). Ce fief et domaine relevait de Montalais; la seigneurie de la paroisse y était attachée. Madeleine Pelaud renouvela ce bail puisqu'elle mourut dans la maison seigneuriale du Châtelier suite à la naissance d'une fille qui fut baptisée le 9 septembre suivant sous le prénom d'Elisabeth. Madeleine Pelaud fut inhumée dans l'église de Chérancé en Mayenne le 3 septembre 1607. (registres paroissiaux de Chérancé numérisés sur Internet). Cette Elisabeth peut être celle qui épousa Pierre Pelletier le 21 janvier 1630.

Votre blog est toujours aussi intéressant et instructif. Merci.

Bonne journée!

### le registre paroissial de Chérancé écrit a posteriori, et lacunaire

L'acte de sépulture de Marguerite Pelault a été écrit quelques années après son décès puisque le prêtre y ajoute des commentaires concernant l'exécution de son mari. Cette exécution eut lieu le vendredi 19 septembre 1609 à Angers, et elle est décédée le 3 septembre 1607.

Par ailleurs, il est lacunaire, en particulier les baptêmes de l'année 1605.

Or, on trouve

### Claude Simonin aliàs Claude Simon, capitaine, Sr de la Fosse

#### aux côtés de Pierre Le Cornu

Par le baptême à Craon de son fils Pierre, le 22 décembre 1596, on sait qu'il est alors « capitaine à Craon ». L'abbé Angot donne la même information, extrait de la même source : « **Lafosse** : capitaine à Craon. Un de ses enfants a pour parrain Pierre Lecornu, gouverneur de la ville, 1596. » (Angot, *Dict. de la Mayenne*, 1900). L'étude du lien avec Pierre Le Cornu, très importante, suivra.

#### son exécution

Le capitaine de la Fosse a subi le supplice de la roue à Angers, alors réservé aux meurtriers.

Nous avons vu que le registre paroissial de Chérancé, écrit a posteriori, mentionne ce personnage comme « méchant ». Cette mention est le reflet de ce qu'on racontait alors à Chérancé et environs sur lui. Autrefois, sans journaux, radio ni télé ni téléphone, les nouvelles de ce genre se colportaient.

Un témoin de son temps, Louvet, consigna dans un journal les événements dont il eut connaissance. Greffier au présidial, il est un témoin privilégié, ainsi en ce qui concerne l'exécution du capitaine de la Fosse.

Mais il est clair qu'il n'eut pas les éléments précis du dossier, et a consigné uniquement

les bruits de couloir du Palais. Par conséquent les causes qu'il cite peuvent être oralement plus ou moins déformées.

Ainsi, lorsqu'il cite l'assassinat de Tricqueboeuf, c'est ce qu'il a entendu, et dès lors on peut y voir Criquebeuf, seul patronyme existant réellement.

Par ailleurs les faits étant multiples, ils se sont manifestement échelonnés dans le temps, et au moment où on a eu envie de sévir (voir ci-dessous qu'on exécutait alors beaucoup) on a listé tous ces méfaits au cours de son existence.

Ceci pour expliquer que l'assassinat de Criquebeuf aux côtés de Pierre Le Cornu, 17 ans auparavant, peut très bien être ce fait.

**ATTENTION, j'ai voulu vérifier le manuscrit original de LOUVET, hélas les AD ne possèdent pas la copie du microfilm de la BM, et il faut se rendre à la BM. En effet, le texte de Louvet n'est connu que par sa publication, et celle-ci peut très bien avoir fait une lecture fautive.**

Il est manifestement parti au Bois-Bernier à la mort de son épouse, chassant bientôt son beau-père, ce qui signifie qu'il avait avec lui d'autres hommes armés, et j'ai du mal à imaginer le sort réservé durant cette période aux enfants. Quoiqu'il en soit, c'est manifestement une plainte de son beau-père qui mit fin aux méfaits du capitaine de la Fosse.

Voici le passage du journal de Louvet, tel que publié en 1855 :

« Le jeudy dixième jour de septembre audict an 1609 M le duc de Vendosme a passé par les Ponts de Cé pour aller en Bretagne aulx Estatz assignez à Nantes. Le vendredy dix neufvième dudict mois ung nommé le capitaine la Fosse a esté rompu à coups de barre de fer sur une croix, et mis sur la roue pour avoir vollé les deniers du roy, tué le sieur de Tricqueboeuf, avoir chassé le sieur du Bois-Bernier, son beau-père, hors de sa maison de Bois-Bernier, et la damoysselle de Bois-Bernier, sa belle-mère, lequel pour les crimes susdictz, M. de la Varenne, par le commandement de Sa Majesté, il y a ung mois, l'auroit assiégé et pris audict Bois-Bernier, entre les mains duquel il se seroit sauvé ou quoy que soit des mains de ceulx à qui ledict sieur l'avoit baillé à garder dans ledict logis et ledict cinquième jour de ce mois auroit esté reprins par M. le prévost de La Flèche dans ladilte maison par l'intelligence d'ung de ses compagnons qui l'auroit trahy et livré audict prévost qui l'auroit emmené Angers où il auroit esté jugé par MM les présidiaux. » ( *Journal de Louvet* publié dans la Revue d'Anjou Maine et Loire, 1855, Vol. I, page 20 et 21)

Voici ce que Célestin Port a recopié du texte précédent, et selon la publication imprimée, puisque le document imprimé est paru 20 ans avant l'ouvrage de Célestin Port :

« **le Bois-Bernier**, commune de Noellet. — Beau-Bernier 1621 (Brain-s.-A Et.-C.). — Petit château du XVIe s. restauré par M. le marquis de Bruc.— Il relevait en partie de Challain et de Candé et appartenait jusqu'au milieu du XVIIe s. à la famille Pelault. — Dans les premiers jours d'août 1609 la maison fut investie sur l'ordre du roi par M. de La Varenne, gouverneur d'Anjou. **Un capitaine, La Fosse, gendre du seigneur, après avoir tué le sieur Triquebeuf et volé les deniers publics, s'y était installé en maître, mettant hors son beau-père. La ville d'Angers dut envoyer du renfort le 4 août, 10 hommes par compagnie de ville, chacun avec 6 brasses de corde, une livre de plomb, une de poudre. Le capitaine, pris après 15 jours de siège, s'évada, et, revenu au gîte, y fut repris par la trahison d'un des siens et rompu sur la croix le 19 septembre au Pilon d'Angers.** Depuis la fin du XVIIe s. jusqu'à la Révolution la terre appartient à la famille Cocquereau. Arch. de M. et L. E 2048.—Arch. mun. d'Angers BB 56, f° 36.— *Journ. de Louvet* dans la Rev. d' A ., 1855, t. 1, p.21. » (C. Port, *Dict. Maine et Loire*, 1876)

### **Hypothèse de filiation à Claude Simon x Marguerite Pelault**

#### **Isabelle SIMONIN est inhumée dans l'église du Louroux-Béconnais**

Isabelle Simonin est inhumée dans l'église du Louroux en 1653 : « Le vingt et septiesme jour du moys de janvier l'an mil six cents cinquante et troys fut inhumé **en l'église du Louroux** le corps de defuncte Ysabelle Simonin vivante femme de Me Pierre Pelletier par nous curé soubzsigné, raturé fut au grand cymetière ». Or, il se trouve que j'ai entièrement retranscrits plus d'un siècle du registre paroissial du Louroux-Béconnais, et les inhumations dans l'église y sont très rares. Donc cette inhumation pose vraiment question.

#### **Marie SIMON à ses fiançailles et SIMONIN à son mariage**

Lors de ses fiançailles à Bécon, Marie **porte le nom de Simon** : « Le 2 mai 1621 ont esté les fiances d'Yves Mirleau fils de deffunctz Pierre Mirleau et de Margueritte Lebaillif ses père

avec Marye Symon fille de deffunctz (*ligne blanche*) en l'église de Bescon présents Missire René Audouin prêtre, noble homme René Hyret S<sup>r</sup> de Malpère et de Landeronde, Jehan Moreau, lesquels partyes avec ledit Moreau ont dict ne scavoit signer ».

Et elle est porte le nom de Marie Simonin lors de son mariage à Bécon « Le neufiesme jour de juin mil six cens vingt et un ont esté les espouzaillese et mariaige d'entre Yves Mirleau filz de deffunctz Pierre Mirleau et de Marguerite Jegnont et **Marye Symonin** fille de deffunctz (*blanc*) Symonin et (*blanc*) Pellault en l'église de Bescon en présence de André Apvrillon beau-frère dudit Mireleau, Noël Delabarre, Jehan Moreau, Jullian Mirleau et plusieurs autres lesquelles dites parties ont dict ne scavoit signer fors ledit Jullien Mirleau »

Le fait que le prêtre donne les parents du futur et laisse des blancs pour la future ne signifie pas qu'il veut les oublier mais qu'il ne les connaît pas et a oublié de demander aux personnes présentes. On peut d'ailleurs mal comprendre par ailleurs que sur les fiançailles la mère du futur est Marguerite Lebaillif, devenue Marguerite Jegnont sur le mariage !!! Cette remarque amène à relativiser les compétences des prêtres, et par voie de conséquence à relativiser nos conclusions éventuelles

### **Etude des parrainages des enfants**

#### **Pierre Lecornu du Plessis de Cosmes**

° Craon 22 décembre 1596 « Le Pierre fils de (*blanc*) **capitaine** et de D<sup>elle</sup> (*blanc*) sa femme parrain noble homme Pierre Le Cornu S<sup>r</sup> du Plessis de Cosme gouverneur de Craon et de Marie femme de Mr de la Vigne »

Pour la marraine, Il s'agit de Jehan d'Anthénaise S<sup>r</sup> de la Vigne lieutenant de Mr le gouverneur de Craon, et de François Duteille

#### **Isabelle de Champagné**

« Le 12 novembre 1599 fut baptisé Marye fille de Claude Symon et de damoiselle Marguerite Pelault S<sup>r</sup> et dame de la Fosse demeurant au Chastelier fut parrain René Hyret et marraine **Yzabel de Champagné** »

La marraine de Marye est Yzabel de Champagné. Or, Renée du Buat, mère de Marguerite Pelault, était la cousine de René du Buat, seigneur de la Subrardière. Ils étaient assez proches puisque Renée du Buat lui vendit les terres et seigneuries de Gastines dont elle avait héritées de son frère. René du Buat eut une fille prénommée Perrine qui épousa Louis de Champagné le 14 février 1584. René Pelault fut l'un de ceux qui signèrent à son mariage. C'est ce Louis de Champagné qui fut gouverneur de Château-Gontier en 1589. Il a peut être eu une fille prénommée Isabelle. (*La maison du Buat*, par R. Charles, page 44 et 71, relevée par André East)

Bernard Mayaud donne à Louis de Champagné et Perrine du Buat 6 enfants : 1 Pierre, 2 Louis, 3 Gabriel, 4 Marie x du Boisberanger, 5 N. religieux et 6 Ne religieuse

Il donne une Isabelle de Champagné x 2 2 1585 Claude du Tertre de Mée, fille de René de Champagné sr du Rossignol (Louvaines ) et de Jeanne du Tilleul (cousine germaine de Louis de Champagné x Perrine du Buat )

### René Huret parrain en 1599 de Marie, et témoin à ses fiançailles

Chérançe « Le 12 novembre 1599 fut baptizé Marye fiille de Claude Symon et de damiselle Marguerite Pelault S<sup>r</sup> et dame de la Fosse demeurant au Chastelier fut parrain René Huret et marraine Yzabel de Champaigné »

Lors de ses fiançailles à Bécon, René Huret est présent : « Le 2 mai 1621 ont esté les fiances d'Yves Mirleau fils de deffunctz Pierre Mirleau et de Margueritte Lebaillif ses père avec Marye Symon fille de deffunctz (*ligne blanche*) en l'église de Bescon présents Missire René Audouin prêtre, noble homme René Huret S<sup>r</sup> de Malpère et de Landeronde, Jehan Moreau, lesquels partyes avec ledit Moreau ont dict ne scavoir signer ».

René Huret était juge au présidial d'Angers, fonction plus lucrative qu'avocat. De son 1<sup>er</sup> lit avec Marie Lejeune il n'a qu'un fils vivant, René, manifestement handicapé mental, et il a une fille hors mariage, sans doute avec une servante, qu'il épousera par la suite, mais cette fille étant entrée au Carmel contre sa volonté, car la volonté du père était qu'elle le soigne dans ses vieux jours, il la déshérite, et ce à plusieurs et reprises. Il est le frère de François HIRET Sr de Malpère puis de Landeronde †/1597 Cr au Présidial d'Angers 1597-1602, il achète avant 1590 le château de Landeronde à Bécon, puis vers 1590 la Goupillière à Saint-Augustin-des-Bois<sup>1</sup> x 1564 Jeanne-Françoise DINAN fille de Macé et Jeanne Mabile (SP)

Cet unique frère meurt sans postérité vers 1602 et René Huret, alors âgé de 42 ans, hérite de lui de Malpère et Landeronde.

Il semble que René Huret est souvent vécu à Landeronde à Bescon, surtout vers la fin de sa très longue vie.

René HIRET 3<sup>e</sup> S<sup>r</sup> de Malpère (héritée de ses parents) et de Landeronde (héritée de son frère ca 1595) °ca 1560 † après 5.11.1648 date à laquelle il git au lit malade depuis longtemps. Conseiller du Roi au siège présidial d'Angers. Fils de René 2<sup>e</sup> HIRET qui épousa vers 1533 Jeanne BONTEMPS et petit fils de René 1<sup>er</sup> HIRET qui épousa Ysabeau Chaston x1 /1603 Marie LE JEUNE et x2 18.11.1624 Agnès COCHOIS qui teste en 1647 avec son époux. Elle est veuve de JOSSE dont un fils Christoffe JOSSE

1-Pierre HIRET °Angers <sup>StMaurille</sup> 12.7.1603 Filleul de M<sup>e</sup> Pierre Davy S<sup>r</sup> de la Souveterie contrôleur au grenier à sel de Craon et de Perrine Denay femme de n.h. Gilles Le Jeune C<sup>r</sup> du roy

2-Marie HIRET † (avant son père) Citée en 1609 au baptême de son frère René en 1609

3-Charlotte HIRET °Angers <sup>StJeanBaptiste</sup> 16.8.1607 †avant son père Filleule de Jehan Ayrault ex-président de la Chambre des Comptes de Bretagne à Nantes, et de Charlotte Le Lièvre épouse de n.h. Guy Lanier conseiller du roy en son grand parlement.

4-René HIRET IV<sup>e</sup> (du x1) S<sup>r</sup> de Landeronde °Angers <sup>StJeanBaptiste</sup> 29.11.1609 †1648 SP «Baptisé en la maison en la nécessité le réquerant». Filleul de Marie Huret fille dudict S<sup>r</sup> de Malpère.

5-Marguerite HIRET (d'Agnès Cochois) °Bescon 30 mai1618 Reconnue au mariage « *lesdits Huret et Cochois ont présenté à l'église une fille âgée d'environ 6 ans nommée Marguerite qu'ils ont dit être leur fille, et*

---

<sup>1</sup> A. SARAZIN, *Manoirs et gentilshommes d'Anjou*, 2<sup>e</sup> éd. Cholet, 1987, p.87, donne François Huret, magistrat à Angers, possesseur depuis peu du château de Landeronde à Bécon, fils d'un marchand de la région de Sablé, qui semble avoir eu le génie des affaires et laissera une fort belle succession. Par succession ouverte la Goupillière est fin XVII<sup>e</sup> siècle à René Vivien marchand, époux de Renée Legendre. C. Port ne donne rien sur cette Goupillière.

*avoir été baptisée le 30.5.1618 en l'église de Bescon* ». ° avant le mariage de ses parents †SP en religion en 1636 et déshéritée par son père

## **tenter d'identifier à quel titre René Huret serait lié à Claude Simonin et Marguerite Pelault, car il aurait pu héberger les enfants, voire en avoir la curatelle, à Landeronde à Bescon**

### Louise d'Andigné, marraine le 9 septembre 1607 d'Elisabeth

Louise d'Andigné marraine pourquoi pas Louise baptisée le 18 janvier 1596 au Louroux. Elle aurait 11 ans et sa mère est Marguerite de Champagné (*Mayaud la nomme Radégonde*), qui serait une tante :

1 de Louis de Champagné x Perrine du Buat

2 et de Isabelle de Champagné x Claude du Tertre de Mée

Selon André East :

Le 15 septembre 1581, après le décès de Claude du Buat, il y eut une réunion de famille au Châtelier, au Miral. Y étaient présents Renée du Buat, héritière principale de son frère Claude, René Pelaut, sieur de Bois-Bernier, son mari, Philippine du Buat, héritière puînée, Jacques de Mondamer, seigneur des Escotayes, son mari et plusieurs membres de la famille dont Jean le Picard, seigneur de la Grande-Maison, Jean de Criqueboeuf, Gaston d'Andigné, seigneur de la Poulqueraye, Guy le Picard, seigneur du Boullay, et Guillaume de Langellerie, seigneur de Brassé. Il en résulta une transaction sur partage qui fut passée devant René le Breton, notaire de la cour de Craon, entre René Pelaut, sieur de Bois-Bernier, Renée du Buat, et Philippine du Buat et Jacques de Mondamer, seigneur des Escotayes.

Vous avez sans doute remarqué parmi ceux présents à cette réunion Jean de Criqueboeuf, Gaston d'Andigné, seigneur de la Poulqueraye.

Il se peut que Louise d'Andigné soit une parente de Gaston d'Andigné.

Et, selon Jean-Louis d'Andigné (juillet 2009) :

- Alentour 1609, Louise fille de Philippe de Montjauger et de Claude de Juigné que, vous dites avoir vendu la Touche-Bottereau, en 1623, avec sa sœur Renée. Mais je n'en connais ni sa date de naissance, ni sa date de décès.
- une Louise, fille de Bertrand de Montjauger et de Renée de Mondamer, de qui je ne connais rien.
- une Louise d'Andigné, marraine le 23/03/1574 à Réminiac.

### Paul Du Tertre

le compère de Louise d'Andigné

Pol Dutertre écuyer

doit être Paul du Tertre fils de Isabelle de Champagné (Cf abbé Angot le Tertre à Mée) né vers 1695 donc lui aussi très jeune

## Charles et Marie Simon

Il va être difficile d'identifier la parentèle de Claude Simonin aliàs Simon, mais on possède déjà 2 parrainages Simon de ses enfants, qui lui sont manifestement proches :

- Charles Simon parrain en 1601 : « Le 22 janvier 1601 fut baptisé Charle filz de Claude Simon et Marguerite Pelault S<sup>r</sup> de la Fosse parrain Charle Simon et marraine madame de la Villatte »
- Marie Simon marraine en 1606 « Le 20<sup>e</sup> dudit mois an susdit (mai 1606) baptisée Heli-zabeth fille de Claude Symon et damoysele Marguerite Pelault parrain le S<sup>r</sup> de Fontenelle et marraine Marye Symon »

Concernant les Simon, il faudra étudier beaucoup de pistes :

- une première piste (*attention, piste seulement*) figure sur ma page concernant Freigné, voir l'histoire de la famille Simon noble qui possédait la Saulaie, telle que publiée par Mr de l'Esperonnière.

## arguments contre cette hypothèse de filiation

Le patronyme SIMON et le patronyme SIMONIN semblent différents même si SIMONIN est une forme diminutive de SIMON.

## Familles Simonin ayant porté des armoiries

SIMONIN (1525 XVIII)

SIMONIN Antoine, enregistré à Besançon, marchand orfèvre, citoyen de Besançon

SIMONIN Antoine, enregistré à Ornans, docteur ès droits, avocat à Ornans

SIMONIN Châtellenie de Decize, de Nevers, de Châteauneuf-sur-Allier, sgrs. de Vauvrille, de Varioux, etc

SIMONIN Didier, porte les armes de sa triaïeule Colette Simonet

SIMONIN Didier, procureur au bailliage de Clermont, anobli en 1579

SIMONIN Franche-Comté (JM31959)

SIMONIN François, enregistré à Ornans, conseiller du Roi, assesseur au bailliage et lieutenant criminel à Ornans

SIMONIN Hugues-Pierre, enregistré à Poligny, conseiller de ville à Poligny

SIMONIN Ile-de-France (JM31960)

SIMONIN Lorraine (JM31958)

SIMONIN Martin

SIMONIN N ..., enregistré à Ornans, conseiller du Roi, lieutenant criminel du bailliage d'Ornans, sgr. d'Amancey

SIMONIN N ..., enregistré à Ornans, prêtre, docteur en théologie, curé d'Ornans

SIMONIN Possédant les fiefs de Vaudrille du vernay, etc.

SIMONIN Étienne, enregistré à Besançon, docteur en médecine

SIMONIN DE VAUDRÉ France (JM31957)

## Famille Pelault

### Notes sur la famille Pelault

Noëllet, mes relevés :

- x 1613.01. PELAUT Anne « noble homme Estienne Coursier S<sup>r</sup> de la Richardière, et damoysele Anne Pelauld, ledit Coursier paroissien **de St Saturnin** »  
24

- † 1618.06. PELAUT Marie « fut ensevelurée **en l'église** de Nouellet le corps de deffuncte  
12 damoiselle Marie Pelaut **seur** de Monsieur du Bois-Bernier »  
† 1615.03. PELAUT Marie « Marye Pelot fille en [ruché] »  
18

Les Pelault étudiés par André East (voir ses travaux) :

René Pelaud, sieur de Bois-Bernier, fut inhumé dans l'église de Noëllet le 13 septembre 1622.

Je n'ai trouvé aucune trace de la sépulture de Renée du Buat à Noëllet. En fait, la sépulture de René Pelaud est la dernière mention que j'ai trouvée d'un Pelaud dans ces registres paroissiaux. Comme le fief de Bois-Bernier avait été saisi en 1620, il semble que René Pelaud, Renée du Buat et leurs filles quittèrent alors Noëllet. Je n'ai trouvé aucune trace d'elles après 1620.

André East

### les lieux

#### L'Epinay, commune de Combrée

« Ancienne terre seigneuriale avec manoir noble encore debout il y a quelques années. M. de Faloux, propriétaire actuel, en a employé les pierres à rebâtir la ferme de l'Epinay et celle de la Grande-Métairie, et la charpente de son château de la Maboulière. La chapelle, encore debout, sert de grange. – La terre relevait de Champiré-Baraton, partie, avec son moulin de la Haie-Joulin et appartenait en 1450, 1461, à Jean Pelault, écuyer, seigneur aussi d'Érigné, René Pelault 1598, 1513, Guyonne de La Barre 1544, veuve d'Adrien Pelault, Antoine Lailler 1578, qui part en mars 1585 et ne revient qu'en 1589 « d'Italie, Pologne, Allemagne, Turquie et autres nations estranges » pour mourir en octobre 1590 (E4264). – Sa veuve, Catherine de Mondamer, qui vend la terre en 1597 à Yves Toub blanc, écuyer, avocat général au Parlement de Bretagne ; - Gabriel Morel, écuyer, 1655, 1658 ; - sa veuve, Marie de Loberan, 1666 ; - François Morel, chevalier, 1687, 1691 ; - sa veuve, Marguerite de Farcy, 1693, 1696 » (C. Port, *Dict. du Maine-et-Loire*, 1876)

#### Érigné

« Le fief donnait son nom jusqu'au 14<sup>e</sup> siècle à une famille de chevalerie, à qui a succédé dès avant le 15<sup>e</sup> siècle la famille Pelaud. – Jean Pelaud est seigneur en 1412 et relevait pour partie de Bris-sac et de St-Jean-des-Mauvrets. René Pelault, le dernier du nom, fit rebâtir en partie l'église en 1516, où son portrait et celui de sa femme figuraient encore au 18<sup>e</sup> siècle dans les vitraux. Sa fille unique, Lu-crèce, porta la terre à Guichard de Montbron, dont le fils Jacques en fit cession par actes des 4 et 5 fé-vrier 1535 à Jean de Pincé, mari de Renée Fournier, etc... » (C. Port, *Dict. du Maine-et-Loire*, 1876)

#### le Bois-Bernier, commune de Noëllet

Le fief et seigneurie du Bois-Bernier appartenait à la maison de Chazé le 17 août 1507 comme il est écrit sur ma page « Noëllet-Bois-Bernier » sur mon site.

La terre du Bois-Bernier a été apportée aux Pelaud par le mariage avec Perrine de Chazé qui eut lieu avant le 20 mai 1530.

Elle est vendu par décret en 1620 : « A vous très hault et très puissant seigneur Monseigneur Henry duc de Montmorency et Dampuille pair et admiral de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy au pais de Languedoc, seigneur de Chasteaubriant et barron de Candé, je Ollivier Cocque-reau escuier congnois et confesse estre vostre homme de foy lige au regard de vostre terre fief et sei-gneurie de Chanveaux, membre dépendant de vostre baronnie de Candé pour raison de ma terre fief et

seigneurie du Bois Bernier lieux et terres en dépendant mes hommes subjectz laquelle terre j'ay acquise par decret le vingtiesme jour d'avril mil six cent vingt » (AD49-13J30 f° 34 chartrier du Bois-Bernier).

Le feudiste Audouys ajoute « La terre du Bois-Bernier en la paroisse de Noelet, fut vendue par décret donné en la sénéchaussée d'Angers le (blanc) sur Jean Pelault, dont le fils s'établit auprès de Bourgueil et fut seigneur du Colombier. Il eut un fils qui fut appelé à la dernière recherche de la noblesse et renvoyé reconnu comme noble sur le vu de ses titres justificatifs par ordonnance du Sr Voisin de la Noiraye, intendant de la généralité de Tours, en date du (blanc). De luy et de D<sup>elle</sup> (blanc) Dutertre son épouse, vint un fils, décédé depuis sans lignée ; sa succession fut disputée entre divers collatéraux et les seigneurs de fiefs ou étoient situés ses biens, qui demandaient la déshérence, prétendant qu'il venait d'un bâtard. Il y eut un procès au trésor royal fondé sur de mauvais mémoires qu'on avait fabriqué ; et l'on a produit des titres plus que suffisants pour justifier le contraire ; ces titres sont restés entre les mains des héritiers collatéraux, n'y ayant plus en Anjou de gentilshommes du nom et armes de cette maison. » (AD49-E3557 titre de famille Pelault)

### **en Touraine**

la Messonnière (Chezelles, 37)

Le dictionnaire des anciennes familles de Touraine, de Luc Boisard, 1992, donne :

**Pelaut** : Origine : Gâtine (Haute vallée d'Anjou) - Origine antérieure : Anjou (Bois-Bernier, commune de Noëllet, jusqu'en 1620) - Fiefs principaux : Le Colombier, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil ... 1619 à 1693 ... Port-Guiet, idem - Dates de présence : XVII<sup>e</sup> siècle - Profil : bourgeoisie fieffée. Convoquée au ban de Chinon 1689. - M. 24 octobre 1664 et 19 mars 1668 sur des preuves falsifiées (une famille Pelaud, d'extraction s'éteignit au XVIII<sup>e</sup>, après que le dernier ait accepté de « faire passer pour son parent » un homonyme, originaire de Gien, d'une famille de marchands hôteliers. Cet « adopté » se fit maintenir noble en 1664 mais il mourut le 28 août 1693, riche de seigneuries en Anjou et en Touraine, qui attirèrent l'enquête d'un sieur Pelaud, notaire royal à Gien, son vrai parent. La supercherie découverte, s'ensuivirent procès et sentences de la Chambre du Domaine à Paris, des 21 mars et 22 avril 1697, et du Baillage de Tours, du 6 mai 1697. - Armoiries : *D'argent à l'aigle épolée de sable.* - Bibliographie : Carré de Busserole 1867, p. 741 - Inf. Gén. n°8 1977 p. 230

### **selon l'armorial d'Anjou de Denais**

Pelaud de Lespinay-Greffier, - de Combrée, - des Roches-de-Gennès, - de la Messonnière, - d'Érigné, - du Primats, du Bois-Bernier.

*De gueules semé de billettes d'or, au lion d'argent armé, lampassé et couronné d'or.*

Devise : *Partout à Manière*

Support : *Deux sauvages avec leurs massues d'or.*

(selon Gaignières, Armorial, mss., p.42 - Audouys, mss. 994, p. 132. - Roger, mss. 995, p.112. - Gencien, mss. 993, p. 56)

Pelaud de Bois-Bernier, - de Combrée, - de l'Espinay, - de Bouzillé, - de Chemillé, - du Colombier, - de Champanais ; dont Jean, taxé à trois écus pour la rançon du roi Jean en 1360 entre les nobles de la Chastellerie et de Châteauceaux.

*D'argent à trois aigles de sable posées deux et une.*

(selon Armorial, mss. de 1608, p.9. - Audouys, mss.994, p. 132. - mss. 995, p. 101. - mss. 703. - Gencien, mss. 996, p.56, dit... à une aigle de sable... - Le mss. 995 dit : *De gueules semé de billettes d'or à un lion d'or armé et couronné de même.*

### manuscrits des bans d'Anjou, BM Toussaint Angers

Ban de 1567, gentilshommes d'Anjou : « René Pelault Sr du Bois-Bernier, paroisse de Noueslet » (BM-Angers, MSS 1183 f° 88)

### famille Du Buat

Selon Bernard Mayaud (sauf spécification contraire)

La première génération est confuse, aussi je l'ometts ici

Jean DU BUAT Sr de Brassé (Beaulieu, 53) et de la Lande (Beaulieu) Il sert contre les Anglais dans la compagnie de Guinot de Brissac, reçoit en 1440 ses lettres de confirmation de noblesse x1  
Jeanne DE LAMBOUL dont deux fils x2 avant 1435 Louise DE LA TOUCHARDIERE sans postérité  
1-Guillaume DU BUAT † après 1470 x 1434 Marguerite de BARILLÉ Dont postérité suivra  
2-Guillaume DU BUAT qui fait la branche de la Subrardière

Guillaume DU BUAT † après 1470 Fils de Jean DU BUAT et de sa 1<sup>ère</sup> épouse Jeanne DE LAMBOUL x  
1434 Marguerite de BARILLÉ dame de Barillé (Ballots, 53), et de Chantelou (Gastines, 53)  
1-Jean DU BUAT Sr de Barillé et de Chantelou † après 1481 x Perrine NEPVEU Dont postérité suivra

Jean DU BUAT Sr de Barillé et de Chantelou † après 1481 Fils de Guillaume DU BUAT et de Marguerite DE BARILLÉ x Perrine NEPVEU  
1-Clément DU BUAT Sr de Barillé et de Chantelou † avant 1524 x Françoise de La ROCHÈRE Dont postérité suivra  
2-Jean DU BUAT sénéchal de Saint-Poix et de Chanteil † vers 1482  
3-Jaquette DU BUAT x Gilles de LA BARRIERE Sr de la Pommeraie

### Clément Du Buat x Françoise de La Rochère

Clément DU BUAT Sr de Barillé et de Chantelou † avant 1524 Fils de Jean DU BUAT et de Perrine NEPVEU x Françoise de La ROCHÈRE (les Rochères, Meslay, 53)  
1- Guillaume DU BUAT Sr de Barillé x 15 novembre 1549 Jeanne de ROMILLÉ Dont postérité suivra  
2-Guyonne aliàs Jeanne DU BUAT x 12 septembre 1527 Georges LE PICARD Sr de la Grand-Maison (Méral, 53)

### **selon l'abbé Charles :**

#### **« VI<sup>e</sup> degré**

Clément DU BUAT, écuyer, seigneur de Barillé et de Chantelou, est cité après la mort de son frère aux assises des fiefs de la Corbière, pour le règlement d'un procès en cours de poursuite<sup>2</sup>, 21 janvier 1486. Nous avons déjà signalé la présence de Clément Du Buat à la montre de l'arrière-ban d'Anjou en 1470 ;

---

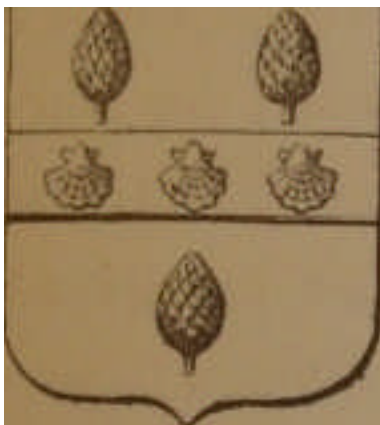
<sup>2</sup> « Cléments Du Buat, seigneur de Barillé, sera simplement cité vers court ou procès de feu Jehan Du Buat, son frère, qui est appelé pour avoir prins et fait prendre groux chesnes marmentaux estant ou domaine de la terre près Bigot, notwithstanding qu'ils fussent saisis en main de la court, et signifiée ladite saisine par notre seigneur ». Archives de la Mayenne, série E. Remembrances de Saint-Poix.

on le rencontre une seconde fois sur les rôles de 1490<sup>3</sup>. On le voit figurer encore dans les registres des remembrances de Saint-Poix<sup>4</sup> au 28 novembre 1493.

Il épousa Françoise de LA ROCHÈRE, d'une ancienne famille<sup>5</sup>, fixée au château de la Rochère en Meslay au Maine, et était mort avant le 3 septembre 1523, date à laquelle sa veuve, tutrice de Guillaume, leur fils mineur obtint le retrait lignager sur Jean Richard, de divers héritages aliénés par Jean Lefebvre, seigneur de la Durandrie<sup>6</sup> et héritier de Michelle Du Buat.

Ils eurent pour enfants :

1° GUILLAUME, qui suit.



2° GUYONNE, appelée aussi Jeanne, qui épousa Georges le Picard<sup>7</sup>, écuyer, seigneur de la Grand-Maison, en Méral, par contrat du 12 septembre 1527. Leurs descendants se sont perpétués longtemps dans la contrée. » (Abbé Charles)

### Guillaume Du Buat x 1549 Jeanne de Romillé

Guillaume DU BUAT Sr de Barillé, de Chantelou, de Rochereul (Bazouges, 53), et de Grugé (Niafle, 53) † avant 1575 Il tua en duel Bertrand Guérif à Livré (53) en 1535 Fils de Clément DU BUAT et de Françoise DE LA ROCHÈRE x 15 novembre 1549 Jeanne de ROMILLÉ Fille de Georges de Romillé Sr de la Chesmelière (Désertines, 53), d'Ardennes et de Pont-Glou, et de Renée de Montecler

1-Renée DU BUAT dame de Barillé et de Gastines x vers 1575 René PELAUT Sr du Bois-Bernier (Noëllet, 49)

2-Philippe DU BUAT dame de Chantelou x Jacques DE MONDAMER

3-Claude DU BUAT Sr de Barillé et de Chantelou, « qui prit le parti pour les protestants » écrit l'abbé Angot † 1581 sans postérité

### selon l'abbé Charles :

« VII<sup>e</sup> degré

<sup>3</sup> Bibliothèque de la ville d'Angers, Thorodes, ms n°1004, t1, article Du Buat.

<sup>4</sup> Archives de la Mayenne, E122, folio 92, verso.

<sup>5</sup> La Rochère porte : *d'or à trois fleurs de lis deux et une*. Dès le 24 août 1404, on trouve Jean de la Rochère, chevalier, seigneur de la Rochère en Meslay. Archives du chapitre de Saint-Julien du Mans.

<sup>6</sup> Archives de Maine-et-Loire, E, 2311. Cfr. Pièces justificatives n° V.

<sup>7</sup> Le Picard porte : *d'azur à la fasce d'argent, chargée de trois coquilles de gueules, accompagnées de trois pommes de pin d'or, deux en chef et une en pointe*. Audouys, *Armorial d'Anjou*, ms. de la Bibl. d'Angers, n° 994. Cette famille s'est alliée avec celles de Scepeaux, d'Andigné et plus récemment avec celle de Bréon. Françoise Le Picard, épousa en effet le 17 juillet 1661, dans la chapelle de la Grand-Maison, Marc de Bréon, chevalier ; leur fille Françoise-Marie de Bréon, se maria par contrat du 14 octobre 1686, à Alexis de Lancrau, écuyer. Etat civil de Méral. Saint-Allais, t. XI, p. 178.

GUILLAUME DU BUAT, écuyer, seigneur de Barillé, de Chantelou et de Grugé, présenta des lettres de partage noble à sa soeur Guyonne (aliàs Jeanne) le 17 avril 1527. Il fut appelé aux assises de Saint-Poix<sup>8</sup>, pour répondre de certaines garanties données par son père, (1537). Il figure aussi parmi les censitaires de Geoffroy Bouan, chevalier, seigneur de Saint-Amadour, du chef de sa femme Anne de Saint-Amadour, dans un aveu du 3 novembre 1547. En qualité de possesseur de la terre de Grugé, Guillaume Du Buat relevait en effet du fief de Saint-Amadour<sup>9</sup>.

Il épousa par contrat du 18 novembre 1549 Jeanne de ROMILLÉ<sup>10</sup>, fille de Georges de Romillé, chevalier, seigneur de la Chesnelaye, d'Ardennes et de Pont-Glou, et de Renée de Montécler. Il y avait eu déjà une alliance de l'illustre maison de Romillé, avec celle du Buat, par le mariage de Marie Du Buat, fille de Charles Du Buat de Landal, avec Jean de Romillé, vice-chancelier de Bretagne. » (Abbé Charles)

**Ardennes** : un lieu à Cuillé, supprimé - Un autre à La Selle-Craonnaise (A. Angot, Dict. de la Mayenne, 1900)

**Barillé** : commune de Ballots, sur un affluent de l'Oudon - *Terra C. de Barilleio, XIIe siècle* (Cartulaire de la Roë, f°56). - *Le domaine de Barillé, 1408*. - Cass. - Les chanoines de la Roë y acquièrent de divers particuliers, de 1150 à 1297, un moulin, qui n'est supprimé que depuis quelques années. La famille de Barillé, dite aussi de Saint-Aignan, possédait, dès le 13<sup>e</sup> siècle, le domaine que Marguerite de Saint-Aignan porta en mariage à Guillaume Du Buat, 1482. Ses descendants formèrent une branche de cette famille, éteinte en 1591. La terre est adjugée par décret sur Jeanne Esnault, veuve de René Auger, à Charles de Goddes, secrétaire du maréchal de Brissac, mari de Vincente Lefebvre, 1600 (Abbé Angot)

**Chantelou** : commune de Gastines, à 3 km S.O. du bourg. - Chantelou, 1664 (Maison Du Buat, p. 237). - *La maison seigneuriale de Chantelou, 1690* (Reg. par.) - *Chanteloup, vill.* (Cassini, Et.-M.). - Fief, seigneurie et domaine, comprenant métairie, bois, moulin à vent, avec droit de banc seigneurial dans l'église. Du château que Cassini n'indique plus, il ne reste aucune trace, sinon des douves ; je n'ai point vu de motte seigneuriale. - Seigneurs : Guillaume Du Buat, du chef de Marguerite de Barillé, sa femme, 1434. (Abbé Angot)

**la Chênelaie** : Chavagne, Pléchâtel, Trans-la-Forêt (35)

---

<sup>8</sup> Archives de la Mayenne, E. 127, fol. 195-196. « Guillaume Du Buat ou procès de feu noble homme Clément Du Buat, son père ou garantaige qu'il avait prins de Jamet du Tailleul, en la demande qu'on lui faisoit de ventes et amendes ou retraict par puissance de fief au charges de la Court, du contract d'acquest par luy faict avecques deffunct messire Jean Quatrebarbes, par raison du dit lieu de Foulgerêche, où nous disions que ledit lieu, ou quoy que soit la plus grant part estoit tenu de la court et seigneurie de ceans, en jugement 1537. » Remembrances de Saint-Poix et fiefs en dépendant.

<sup>9</sup> Archives du château de Saint-Amadour. Parchemin.

<sup>10</sup> Romillé porte : *d'azur à deux léopards d'or l'un sur l'autre armés et lampassés*. Nous indiquerons les ancêtres directs de Jeanne de Romillé, d'après les trois sources suivantes : 1° le Nobiliaire de la province de Bretagne (2 vol. in-fol, ms. conservés à la bibliothèque de la ville de Rennes) ; 2° Un précieux recueil généalogique dressé au XVIII<sup>e</sup> siècle d'après les Preuves de Malte pour les Grands Maîtres de l'Ordre (ms. du cabinet de M. de Gayffier) ; 3° Le tome VII du Père Anselme. Ces diverses autorités permettent de rectifier et de compléter l'article de la Chesnaye des Bois, (t. XVII, col. 375 et suiv.), Jean de Romillé, seigneur de la Chesnelaye et Catherine Tournemine de la Hunaudaye eurent pour fils aîné Jean, marié en 1406 à Marguerite Bardoul. De cette union vint Jean de Romillé, seigneur de la Chesnelaye, vice-chancelier de Bretagne, amiral en 1461 et mort à Tours en 1466, après avoir testé le 29 avril de la même année. Il avait épousé Marie Du Buat, fille de Charles Du. Buat de Landal, dont il eut deux filles, Bonne, épouse de Jean de Bois-Baudry, et Marie, épouse de Louis de Rohan, seigneur de Guémené ; et un fils Jean de Romillé, seigneur de la Chesnelaye, capitaine de Fougères en 1484, qui se maria avec Jeanne de Beaulieu. Leur fils aîné, Jean de Romillé, capitaine de Fougères, comme son père, épousa marie de Pontglou en 1485, puis ensuite Guillemine de Sahur. Il eut du premier lit, Georges, alias Geoffroi de Romillé, marié par contrat du 3 mai 1509, à Renée de Montéclerc, dont naquit Jeanne, dite la jeune épouse de Guillaume Du Buat, seigneur de Barillé et de Chantelou.

**Grugé** : commune de Niafle, aussi nommée *Rastel*. - Cassini. - Relevant de Saint-Amadour. - En est sieur Guillaume Du Buat, 1727. (Abbé Angot)

**les Rochères** (les Basses- et Hautes-), château, ferme, étang, commune de Meslay ; à 2 km S. du bourg. - *J. de la Rochière*, 1409 (Arch. de la Vienne, H3 988) - *J. de la Rochière* (Arch. nat., KK 324) - *La Rochère*, 1692 (Ins. eccl.) - *La Rochère*, château, chapelle, fondée entre 4 étangs (Jaillot) - *Les Rochères*, village, étang (Cassini). - *Les Rochères*, 1778 (Arch. de l'évêché du Mans). - Dans un champ où l'on avait exhumé précédemment deux squelettes protégés par deux pierres formant un toit, M. de Viennay a trouvé des silex taillés qui sont aujourd'hui au musée de Laval. - Fief mouvant de Meslay ; d'abord fief dominant des Arcis et dont le domaine finit par être acquis par les possesseurs de cette dernière seigneurie. La Chapelle, fondée sous le vocable de Sainte-Catherine, fut décrétée, le 24 août 1444, pour deux messes par semaine, portées à cinq par Guillemine Hay et Jeanne de Villechien. En 1571, le service fut transféré dans la chapelle des Arcis. Le château est moderne, avec allée plantée de chênes, conduisant à la route de Meslay à Grez-en-Bouère. *Seigneurs* : Robert Le Vexel, eigneur des Arcis et de la Poibelière, épouse Marguerite Frezeau, fille de Lucas F., seigneur de la Frezelière, 1363. - Jean Le Vexel, nommé ordinairement Jean de la Rochère, 1401, 1409 ; Marguerite de la Faucille, sa veuve, 1419. - Jean Le V. fut, le 3 juin 1426, du coup de main exécuté sur le château de Meslay, partit de Sablé au mois de juin 1429 pour aller au service du roi en la compagnie du sire de Beaumanoir, prit un sauf-conduit des Anglais en 1433 et fonda la chapelle seigneuriale en 1444. - Jean Le V., mari d'Agnès d'Évreux, laquelle convola avant 1488 avec Gabriel Bullois. - Ambroise Lefeuvre, mari de Guillemine Hay, d'où : Françoise L., mariée vers 1500 à René de Vaucené, fils de René de V. et d'Ambroise Du Châtelier. - Gilles L., mari de Jeanne Villechien, 1516, 1534. - Marie Lemoueste, 1550... (Abbé Angot)

**Rochereul** : commune de Bazouges (53) - *Rocheroul*, 16<sup>e</sup> siècle (Cart. du Geneteil). (Abbé Angot)

**Romillé** : commune au N.O. de Rennes

### Les troubles dans le Craonnais

Afin de comprendre l'époque à laquelle Claude Simonin fut mêlée.

### d'après Mr Bodard de la Jacopière

« Parmi les calvinistes les plus forcenés de nos pays, se distinguait comme nous l'avons dit, La Rouvraie. Son château de Bressault était en Ménil, près de celui de Magnannes. Il en voulait particulièrement aux prêtres, auxquels il donnait la chasse et qu'il tondait de fort près, disent les calvinistes, de si près, en effet, qu'il leur coupait les oreilles dont il se faisait une bandoulière ; nous avons vu ce qu'il avait fait au Mans et à Craon, il avait de plus pillé l'abbaye de belle-Branche, avait pendu plusieurs de ses moines aux arbres de cette forêt, et, ce qui sans doute combla la mesure, il prit par escalade Magnannes, château du sieur de Racapé, son seigneur immédiat ; il avait tué le premier mari d'une dame nommée de Craon de Goulinière ; il avait tué aussi son propre métayer de la Roche-Palluère, commis plusieurs rapt et violences, pillé et incendié grand nombre de maisons. Poursuivi à raison de ces faits, le grand prévôt de France, avec grande compagnie d'archers et un canon, alla l'assiéger, mais découvert quelques temps après au Cion, il fut pris et mené à Angers où fut fait son procès. Par arrêt du 8 novembre 1572, tous ceux de ses biens qui relevaient de Magnannes furent confisqués au profit de Racapé ; lui-même fut condamné à diverses amendes en faveur des héritiers de ceux qu'il avait tués ou volés ; il fut amnistié, en raison des édits de pacification, de diverses autres peccadilles, entre autres pour le vol des reliques et ornements de Saint-Julien du Mans, mais en définitive condamné à avoir la tête tranchée après avoir été mis et tendu en question extraordinaire pour être ouï de ses complices.

La Rouvraie voulut en appeler, mais la cour jugeait prévôtalement et sans appel : l'arrêt fut donc exécuté sur la place du Pilon à Angers, le 10 novembre (1574), et sa tête fichée au haut de la tour des ponts à CHâteau-Gontier. - Les calvinistes le représentent comme un vaillant capitaine et comme une victime de la haine des prêtres ; ils disent qu'il mourut fort constamment, avec étonnement de tous ses ennemis, en chantant un psaume.

Le Journal de Louvet, clerk au greffe du présidial d'Angers et mort vers 1634, le peint, au contraire, comme le plus méchant huguenot dont on ait jamais ouï parler ; il était, dit-il, trapu, fort laid, rouge et tout pommelé au visage ; il était accusé d'un grand nombre d'assassinats et de cruautés. C'est ainsi qu'en tout temps l'esprit de parti sait accommoder à sa convenance les faits les plus notoirement criminels.

En 1575, les besoins de l'État firent demander des subsides au clergé ; l'évêché d'Angers contribua pour 50 000 livres. Le prieuré de Livré ayant été compris dans cette somme pour 200 livres, fut obligé de vendre des terres. Le 6 février 1576, un combat eut lieu à Troo, dans le Vendômois, entre les catholiques et les huguenots. Parmi ceux-ci on voit figurer un capitaine la Chesnaye (Pétigny), sans doute le nôtre. Les 2 et 3 mars, les Ponts-de-Cé faillirent être pris par les huguenots. Le 14, Pougailard y arriva accompagné de quelques Craonnais : Grand-Maison, de Buhars, etc... (Louvet).

... (je saute pour le moment 6 pages, pour arriver en 1590)

Du Plessis, de son côté, ne restait pas inactif. Il incendia jusqu'à trois fois l'Epronnière, prit ou détruisit dans les environs de Craon presque tous les châteaux ennemis, nous en verrons plus tard le détail. Mais celui de Montjean, beaucoup plus fort que les autres, lui avait toujours résisté, quoique commencé par un vieillard de 70 ans. C'était Criqueboeuf. Il avait trempé, comme nous l'avons vu, dans la conspiration huguenote d'Amboise. A ces motifs politiques, de haine entre les deux capitaines s'en joignait un second plus vif : du Plessis avait recherché la main de la demoiselle de Sainte-Melaine du Bourg-l'Évêque et avait vu Criqueboeuf préféré.

Avant d'aller plus loin, remarquons quel était dans pays l'état des esprits. Des registres de la paroisse de Courbeville, Me l'Abbé Pointeau a extrait des notes qui suivent et sous lesquelles on sent battre le cœur de nos populations :

- 1561. Petrus Bertron sepultus est a me Guillaume Picule (le curé Piau) catholice et non huguenotice » - En ces temps-là, ajoute le bon curé, les séditions des hérétiques étaient si grandes qu'ils tuaient les prêtres là où ils les trouvaient, brûlaient les églises et les ymaiges, rompaient les bénitiers, autels, fonts, etc.
- 1562. Raoul Domyn, châtelain de Courbeville, est assassiné.
- 1557 (17 août). Fut enterré noble Gaspard du Plessis, curé de Courbeville, assassiné le 10 du même mois à l'hermitage de Concise.
- 1558. Une femme et un enfant sont inhumés « acceleratè propter huguenotorum timorem ».
- 1570. Baptême de trois enfants naturels.
- 1573. Claude Domin, tué en allant à Craon.
- 1574 à 1581. Registres manquent.
- 1590. Louis Domin, châtelain de Courbeville, époux de Françoise de la Forêt, est assassiné.
- Du 14 septembre 1591 à 1593, lacunes et confusion dans les registres.
- 1594. Exactitude.
- 1595. Lacune de 2 pages.
- 1596. Le 5 mars, cinq morts. - A partir d'octobre, lacune.
- Depuis août 1597 jusqu'au 21 décembre 1599, l'ordre se rétablit.

C'est après tant de meurtres et au milieu de cette effervescence que du Plessis, désespérant de s'emparer de Montjean par la force, et résolu à assouvir sa vengeance, eut recours à un moyen indigne de lui, à la trahison. Il fit semblant de vouloir se réconcilier avec son ancien rival, en se servant de l'entremise d'un chirurgien de Courbeville, Rousseau de la Valinière qui, se prêtant de bonne fois à ce projet, porta à Criqueboeuf un sauf-conduit par lequel du Plessis le garantissait de toute hostilité.

Le château de Montjean se croyait donc en sûreté, lorsque le 7 octobre 1591, à trois heures du matin, du Plessis et ses soldats, guidés par le meunier de Montjean, nommé Lemaçon, arrivent sur la sentinelle, la tuent, pénètrent dans le château, et courant à la chambre de Criqueboeuf. On se jette sur lui ; le malheureux vieillard, nu, en chemise, crie qu'il abandonne tout si on lui sauve la vie. « Combien donnes-tu, dit Belinière ? - Six mille écus. » Le soldat le prend dans ses bras, le déclare son prisonnier et le met sous sa protection ; mais un petit toussement se fait entendre à la porte : c'était du Plessis qui, furieux de voir son ennemi lui échapper, ordonne de le mettre à mort. Raimbaudière rentre et d'un coup d'épée lui ouvre le ventre ! On met le moribond sur son lit. Sa pauvre femme, aussi en chemise, demande en vain quelques vêtements ; sans l'écouter, du Plessis la fait traîner devant le donjon, pour le forcer à se rendre. Pendant ce temps-là les armoires sont défoncées ; on en tire quantité de vaisselle d'or et d'argent<sup>11</sup> et nombre de bijoux que les soldats offrent à du Plessis pour sa femme. Du Plessis découvre un sac de cent écus d'or : « Plessis, dit le mourant, cherche encore, tu trouvera ta lettre d'hier où tu me promettais amitié ! ... - C'est vrai, dit Valinière accouru pour le panser ; c'est moi qui l'ai apporté, et je suis cause de sa mort ! » Il fondait en larmes ; son chagrin fut si violent qu'il en mourut quinze jours après. Cependant à la vue des traitements dont on menaçait la dame de Criqueboeuf, le donjon, commandé par Pihourde de la Fontaine, se rend. On ramène au château la pauvre femme qui veut en vain rester près de son mari. On menace de la jeter dans l'étang par la fenêtre ; elle est chassée, et elle serait restée nue sans une femme de chambre qui obtint de la couvrir d'un morceau de flanelle. - Criqueboeuf reprochait toujours à du Plessis sa félonie. « Je t'avais bien dit, reprit du Plessis, que tu ne mourrais jamais que de ma main ! » Enfin, après s'être emparé des effets les plus précieux, il livre le reste à ses soldats. Alors commence une affreuse scène de pillage ; cinq cents bahuts, contenant les richesses des paysans des alentours, sont enfoncés malgré les cris des propriétaires, accourus pour les défendre ; une malheureuse servante est prise sous les yeux de du Plessis et entraînée dans la cave. Antoinette du Bois-Halbrand, demoiselle de compagnie de la dame de Criqueboeuf, supplie du Plessis de sauver cette infortunée. « Tais-toi, mordié ; si tu peux t'en exempter toi-même, tu seras bien. »

D'aussi coupables faits, réprouvés par les lois de la guerre, même de la guerre civile, criaient vengeance ; il y eut, en 1592, décret de prise de corps contre du Plessis et quinze de ses complices ; mais à l'abri des murs de Craon, ils se riaient des poursuites. Cependant après la pacification, du Plessis pris à Laval et bientôt relâché sous prétexte de maladie ; d'ailleurs les pièces du procès manquaient ; du Plessis les avait détruites lors de la prise de Laval qui eut lieu, comme nous le verrons, après la bataille de Craon. Enfin la malheureuse veuve obtint en 1599 un ordre de poursuivre et d'informer secrètement. Cette information fut faite à la Daguerie près Montjean et à la Patrière ; mais on s'aperçut que les faits mêmes, pour lesquels on poursuivait, avaient été expressément amnistiés par le roi l'année précédente, en sorte que ces excès, comme beaucoup d'autres, ne purent être poursuivis ; mais disons tout de suite comment ils ne furent par impunis.

---

<sup>11</sup> On assure que du Plessis trouva douze tasses, trente-six assiettes, trois bassins à laver, trois aiguères, six salières, trente-six cuillères (alors l'usage des fourchettes était à peine connu), quatre vinaigriers, deux réchauds, etc... le tout en argent.

Après la paix, du Plessis était rentré dans son château de Cosmes. - Quoique la nuit fût avancée, il ne dormait pas, et peut-être de tristes souvenirs passaient et repassaient dans sa mémoire. Tout à coup : Au feu, vengeance, mort au traître, se mêlent au sifflement des flammes activées par un vent violent et qui déjà l'enveloppent de toutes parts. Il fuit sans pouvoir sauver ses richesses : Les auteurs de l'incendie, les frères Lenfant de la Patrière, loin de s'en cacher, écrivirent le lendemain à du Plessis qu'en incendiant son château, ils n'avaient du moins ni pillé, ni volé.

Ces Lenfant étaient parents et voisins de Criqueboeuf. Leur nom figure au cartulaire de la Roë, vers 1120, et dans l'histoire de la Bretagne de 1449 à 1516 (Lobineau). Quelques membres de la famille Lenfant, obligés de quitter le pays, allèrent s'établir à Lyon ; d'eux descendait le P. Lenfant, prédicateur célèbre, confesseur de Louis XVI, et égorgé pendant la Révolution.

Quant à du Plessis, il reconstruisit son château au lieu qu'il avait choisi pour retraite dans sa cuite et l'appelé *Bon-Repos*. Peu avant la Révolution, ce château tombait en ruines. Un descendant de du Plessis, homme aussi recommandable par ses vertus que par sa bonté, voulut le reconstruire ; il n'était pas achevé, que les niveleurs du temps vinrent le démolir : de ces débris plusieurs maisons furent construites à Cossé et à Craon. On dirait que la vengeance du ciel n'était pas encore satisfaite !

Mais revenons à nos Chroniques interrompues à l'année 1591. Le terrible Du Plessis, après la prise de Montjean, en donna le commandement à Durand de la Hardouinière qui y resta jusqu'à la fin des guerres. (M. L'abbé Pointeau). D'autres faits d'armes plus honorables lui livrèrent les châteaux du Bourgeau, de Bouillé, de la Patrière<sup>12</sup>, de Souvigné, de la Ragotière, de la Subrardièrre, de la Joubardièrre, de la Betardièrre, de Loresse, de l'Epronnière, de l'Epinay de Cossé, de la Guéhardière, etc... Goulay, comme nous l'avons dit, avait déjà ruiné ceux de Congrier et de la Lande, défendus par La Rouvrarie (abbé Foucher) ; mais Château-Gontier était retombé sous le pouvoir royal, et ses habitants, écrasés par les contributions exigées par leur gouverneur La Touchardièrre, et de plus effrayés de la perspective d'un siège, s'enfuyaient à Angers (*Journal de Louvet*).

Pendant Henri IV, lorsque tout semblait céder autant à l'ascendant de son génie et de son caractère qu'à celui de ses armes, ne pouvait voir sans un vif déplaisir l'opiniâtreté des ligueurs de l'Anjou et notamment celle des Craonnais. Trop occupé au siège de Rouen pour pouvoir s'en éloigner, mais voulant à tout prix empêcher Mercoeur de se joindre au duc de Mayenne, il chargea Henri de Bourbon-Montpensier, prince de Dombes, son lieutenant général en Bretagne, et François de Bourbon-Conti, commandant pour lui la Touraine, le Maine et l'Anjou, de s'entendre pour frapper sur Craon un coup décisif.

Henri de Bourbon n'avait alors que dix-neuf ans. Son père, mort en 1582, lui avait laissé le titre de prince de Montpensier ; cependant la plupart des mémoires du temps lui conservent encore son premier nom de prince de Dombes.

Conti était le fils de Louis 1<sup>er</sup> de Bourbon, époux de Charlotte de la Trémoille, baronne de Craon ; il avait trente-deux ans, mais il était bègue, presque sourd et d'une intelligence bornée ; il ne devait qu'à sa naissance le poste élevé qui lui était confié.

---

<sup>12</sup> Ce château était commandé par Piquaiges, ami de Criqueboeuf, et fut pris par Du Plessis, aidé du capitaine de Vallée, seigneur de Pescheraie, le 17 avril 1592 (M. L'abbé Pointeau)

Ces princes connaissaient l'habileté et la valeur de Mercoeur, aussi voulurent-ils, avant d'agir, se concerter avec leurs principaux officiers. Laval fut choisi pour le lieu de leur réunion ; elle eut lieu le 8 février 1592 ; aussitôt après, les princes s'occupèrent des préparatifs le plus secrètement possible ; mais dans leur réunion s'était trouvé La Courbe de Brée, cousin de Du Plessis, ami caché de la Ligue et qui n'avait eu rien de plus pressé que d'informer Mercoeur, alors à Nantes, de ce qui se préparait contre lui. Cependant les princes amassent des vivres, font venir des munitions de La Rochelle, lèvent de tous côtés des soldats et des pionniers, mandent l'arrière-ban, les compagnies d'ordonnance, la cavalerie légère et, pour donner le change, font courir le bruit qu'ils veulent attaquer Châteaubriant. A toute éventualité, Mercoeur dirige sur cette ville La Saullaie avec les régiments de Goulaines et de Piedgreffier ; pendant que Montpensier, après avoir joint à ses troupes quatre cents cuirasses à cheval, huit cents lansquenets ou Allemands, douze cents Anglais commandés par Oynfils et dix canons, part de Rennes le jeudi 9 avril 1592 et arrive le 14 devant Craon. Ces Anglais, dit Louvet, rompirent tout dans l'abbaye des Anges, tuèrent plusieurs prêtres, prirent les bestiaux, commirent beaucoup de cruautés et gâtèrent tout dans le Craonnais. Selon le même auteur, Conti ne partit d'Angers que le 21 avril avec dix-sept cents hommes d'infanterie et trois canons ; les deux corps réunis formaient six mille sept cents hommes de pied, huit cents cavaliers et treize pièces de canon. Montmartin ne les porte qu'à quatre ou cinq mille fantassins et six cents cavaliers, mais il est contredit par le reste des auteurs. On sait, d'ailleurs, que chaque général a soin dans ses bulletins de réduire le plus possible ses propres forces surtout après une défaite.

Dans cette armée, on voyait sous l'écharpe blanche<sup>13</sup> Pierre de Rohan, seigneur de Montauban, - Charles de la Trémoille, duc de Thouard et baron de Craon, - François de la Trémoille, - de Daillon, - de Rougé, - Pierre de Laval-Lezé, - de La Tour-Landry, - de Bourmont, - des Pruneaux, - de Bueil, - de Racan, maréchaux de camp, - d'Apchon, qui portait cornette, - Hardy, maréchal-des-logis de l'armée, - de Saint-Phal, - de Beauvau, - de Cordouan, - de Coetquen, - de Cussé, - Poigny, - de Donadieu, sieur de Pichery ou Puicharic, - d'Avaugour, - Brandelys de Champagne, marquis de Villaines, - Montsoreau, - de La Suze, - des Fourneaux, - La Varenne, - de Montmorency d'Anville, comte de Rochefort, - de Brézé, - Hercule de Rohan, duc de Montbazou, - Silly de la Rochepot, - d'Angennes, - de Rambouillet, - de Lestelle, - de Coisnon, - René Pierres, - de la Grandière, - de Racapé de Magnannes, - de Bouillé père et fils, - René et Martin Du Bellay, - de Scepeaux, - Carion de l'Épronnière, - Lenfant de la Patrière, - de La Lande de Niafle, - Bastenet, - de La Roche des Aubiers, - de Serrouet, - de Cheverue, - de Chenevières, etc...

Parmi les défenseurs de Craon, on cite, outre Du Plessis, Urbain de Laval, - Gab. de Goulaines, - deux Philibert du Pied-du-Fou, - René de Champagné, seigneur de la Motte-Ferchaud, - les capitaines Plan, - du Pin, - La Vallette, - La Motte-Chevrière, - René d'Andigné d'Angrie, - d'Orveaux, - René Du Chesne, seigneur de Loncheraie, - Pierre Pierres, seigneur de la Gerandière, - de la Perraudière, - de Sévigné, seigneur de Champiré-Baraton, etc...

---

<sup>13</sup> Les armées de Henri III et de Henri IV avaient adopté l'écharpe et la croix blanche. – La Ligue portait la croix de Lorraine à deux traverses et des écharpes de toutes couleurs. (Palma Cayet).

On voit que les mêmes familles figuraient dans les camps opposés - triste effet des guerres civiles - et que les protestants comptaient dans le Craonnais plus de noblesse que les catholiques<sup>14</sup>. En cela, rien de surprenant, les princes et la noblesse durent naturellement préférer une religion qui les affranchissait d'un joug moral gênant, tandis que le peuple voyait avec raison, dans le catholicisme et dans son chef, la plus sûre garantie contre le despotisme.

Le 14 avril, en arrivant à Craon, Montpensier attaqua le prieuré de Saint-Clément et l'enleva après une courte résistance. Les Craonnais, en se retirant, abattirent le clocher, le four à ban et les maisons qui pouvaient servir aux assiégeants. Le prince se logea au prieuré et établit ses batteries probablement dans un champ dit *la Bataille*, où fut depuis construit le grenier à sel.

Le lendemain, arrivèrent au camp Racan, Cottières, Ronsard, avec quatre cents chevaux-légers. Le même jour, un gentilhomme du pays, dont on ignore le nom, entra dans la place avec quatre cents arquebusiers.

Quelques jours après, arriva Conti avec d'Anville, La Rochepot, Chemillé, Lestelle, etc... ; il se logea à Pommerieux et La Rochepot à Laigné.

L'infanterie prit position à un quart de lieue au sud-est de la ville, dans un lieu couvert de bois. Le premier soin de Conti fut de découvrir et de dresser le terrain du camp, mais en le laissant entouré de fortes haies, de sorte qu'on ne pouvait y pénétrer que par une ouverture donnant passage à quatre chevaux. Ce terrain a conservé le nom de champ de bataille : derrière lui, était l'étang de la Touche-à-l'Abbesse, qui forme aujourd'hui notre magnifique champ de courses.

Ainsi, là même où chaque année se réunit aujourd'hui tout ce que le pays possède d'élégance et de distinction, là où la gaze, la dentelle et la soie se plaisent à ondoyer sur la vaste prairie, là, il y a trois cents ans, vivandières, blanchisseuses venaient laver, sécher leur pauvre ligne, et les Anglais abreuver leurs cavales dont peut-être quelques descendants viennent encore lutter contre nos chevaux, mais cette fois pour les paisibles palmes de l'hippodrome.

Vers le 23 avril 1592, Craon se trouva investi de tous les côtés, excepté du côté du nord, mieux défendu par la rivière et par l'artillerie du château : aussi était-ce par ce côté que les assiégés recevaient leur secours. Un jour, Brézé et Oynfils, avec deux cents arquebusiers et trente salades ou chavau-légers, voulurent intercepter un convoi. Du Plessis descend du château sans être aperçu et tombe sur eux si vigoureusement qu'il n'en eût guère échappé, si un autre capitaine anglais, Olf, voyant cette déroute, ne se fût hâté de passer la rivière à un petit moulin au-dessous de la ville (le Verger sans doute), pour couper la retraite aux troupes sorties du château. Mais Du Plessis les aperçut et se retira à temps, après avoir toutefois tué aux Anglais une trentaine d'hommes.

Le siège ne marchait qu'avec une extrême lenteur ; il n'avait pas fallu moins de trois semaines à l'armée royale pour mettre douze pièces en batterie. C'est que, dans ces troupes si diverses de mœurs et d'origine, Français, Anglais, Allemands, il y avait peu d'ensemble et de discipline ; de plus, ces soldats, étant mal payés, se livraient au pillage et à toutes sortes d'excès. Ils avaient commencé par envahir le Bourg-l'Évêque près Bouillé, au moment de l'office divin, et après avoir maltraité le prêtre et s'être emparé des femmes qui étaient dans l'église, se les vendirent les uns aux autres ; la veille même de la bataille, le 22 mai, ils avaient pillé l'abbaye de la Roë. Dans ce même temps, furent ruinés ou incendiés les moulins de Tissus, la Fromentière et grand nombre de maisons à Saint-Eutrope et Saint-Clément.

---

<sup>14</sup> Craon, Montjean, Mortiercrolle, Athée, Méral, Courbeville, la Patrière, Niafle, Congrier, la Guichardière etc... appartenaient à des seigneurs calvinistes. Henri IV était seigneur de Château-Gontier.

Du Plessis, de son côté, ne négligeait rien de ce qui pouvait augmenter ses moyens de défense ; à l'aide de soixante pionniers qu'il avait recrutés avant le siège, il fortifia par des levées de terre ses tours et ses murailles trop faibles contre l'artillerie. Car, dit un contemporain, la place de Craon par elle-même n'aurait eu aucune importance sans la valeur de ses défenseurs. Pourtant la garnison ne se composait que de quatre cents fantassins réguliers, de soixante Espagnols dont la moitié étaient des gentilshommes volontaires, et de deux cents Craonnais, mais tous déterminés, pleins de confiance dans la valeur de leur chef, tous exaltés par l'esprit religieux et par le sentiment de la conservation de leur famille ; aussi faisaient-ils souvent de vigoureuses sorties sur les assiégeants.

Mais ces escarmouches, quelque heureuses qu'elles fussent, affaiblissaient la garnison. Ses munitions, ses vivres s'épuisaient, tandis que les moyens d'attaque augmentaient chaque jour. Le 5 mai, Pichery avait encore amené par eau, d'Angers à Ménil, cinq grosses pièces de siège ; aussi après une défense de plus d'un mois, les habitants épuisés, voyaient leur position devenir de jour en jour plus mauvaise : elle devint bientôt des plus critiques.

Malgré leur peu d'ensemble et de vigueur, les assiégeants étaient parvenus à amener leur cheminement vis-à-vis la butte de l'Éperon, jusqu'à la contrescarpe des fossés de la ville, et y avaient élevé deux palte-formes armées de canons de brèche. Le 16 mai, veille de la Pentecôte, les démansquant tout à coup, ils foudroient la tour du coin, dites des *Estres*, et celle proche la porte du château ; la défense riposte vigoureusement et dès le premier jour démonte un de leurs pièces. Le second jour, une seconde pièce est encore mise hors de service et le commandant de la batterie, Rambouillet, est blessé : mais les tours et les murs étaient ébranlés, et le clocher de Saint-Nicolas, qui servait d'observatoire aux assiégés, a demi ruine. Par des tranchées menées jusqu'à la rivière, les assiégeants étaient parvenus à dessécher les fossés, tout en conservant, pour s'en servir comme d'un épaulement, le batardeau qui retenait les eaux du Luarçon. Bientôt une large brèche allait donc ouvrir la place aux assiégeants et l'on ne recevait aucune nouvelle de secours.

Pourtant, le 18 au soir, le bruit se répandit que Bois-Dauphin était arrivé à Pouancé avec quelques troupes et quatre pièces d'artillerie ; le lendemain il occupait la Chesnaie-Lallier et La Selle-Craonnaise que les royaux abandonnèrent en y mettant le feu.

Ce secours, quoique peu important pour faire lever le siège, ranima le courage des Craonnais ; ils firent sur les batteries de brèche une sortie désespérée, renversèrent gabion et fascines, comblèrent la tranchée et tuèrent bon nombre de lansquenets. Un gentilhomme de d'Anville y fut mis hors de combat. Ce coup de vigueur retarda l'assaut, mais ne pouvait sauver la place qui n'avait d'espoir qu'en Mercoeur.

Ce général cependant veillait sur Craon ; il connaissait trop l'importance de cette place qui couvrait ses frontières de Bretagne, pour ne pas aller à son secours, mais il voulait, selon son habitude, ne frapper qu'à coup sûr, et ne laisser au hasard que le moins possible. Il avait gagné à son parti le fils du maréchal de Retz, le marquis de Belle-Ile, qui lui avait amené une belle levée d'arquebusiers à cheval et de noblesse, parmi laquelle se distinguaient Gabriel de Goulaines, - de Vaugirault, - de la Hune, etc... Mercoeur y joignit quelques mille hommes, dont la moitié Espagnols, commandés par don Jan d'Aquila, et ces troupes, dit Palma Cayet, étaient en bonne *conche*, c'est-à-dire en bon état. Mercoeur, parti de Vannes le 27 avril, réunit ses troupes à Josselin ; on y voyait : Saint-Laurent, maréchal de camp, - les capitaines de Lezannet, - Rozampoul, - Coutretets, - Des Maretz, - du Pin, - Fontelle, - Fontative, cornette du capitaine Toulot, et leurs compagnies de gendarmes et de cheval-légers. - Cette troupe quitta Josselin le 10 mai, et séjourna à Châteaubriant trois jours, pendant lesquels le duc voulut, ainsi qu'un grand nombre des siens, se fortifier par la réception des sacrements de l'Eglise ; Là se réunirent à lui : Talhouet amenant cinquante trois gendarmes et cinquante arquebusiers à cheval, - Bois-Dauphin, - du Pied-du-Fou, - Commeronde, - Sainte-Gemmes et La Perraudière. Mercoeur les dirigea aussitôt sur Pouancé.

Six jours après, les régiments de Goulaines et de Piedgreffier, les deux compagnies de Vaugines et Chevière, viennent compléter sa petite armée. A la revue qu'il en fit dans une grande lande à une lieue de Châteaubriant, il se trouva quatre mille hommes de pied environ et dix cents chevaux, non compris les deux cents soldats et les cinq cents arquebusiers à cheval de Bois-Dauphin : Mercoeur, avec ses troupes, vint se loger aux faubourgs de Pouancé.

Pendant ces sages mais cruelles lenteurs, nos Craonnais s'attendaient chaque jour à un assaut. La place n'était plus tenable et on savait tout ce qu'il y avait à craindre d'un ennemi qui ne respectait rien. On était au 19 mai : la nuit était venue, et l'on n'entendait plus que les pas lourds et monotones des sentinelles sur le rempart ; onze heures venaient de sonner au donjon du château ; presque aussitôt quatre coups de canon se font entendre du côté de Pouancé, - c'était le grand signal convenu ! - A la crainte, au désespoir succède la joie, et la joie d'une ville sauvée des horreurs d'une prise d'assaut ! bientôt tout la ville est debout, on se félicite, on s'exalte, on prépare ses armes.

Au même moment l'alarme court dans le camp des assiégeants ; les princes étaient si mal renseignés qu'ils croyaient encore Mercoeur à Nantes. - Etourdis de cette arrivée imprévue, ils veulent renvoyer leur artillerie de siège à Château-Gontier ; au point du jour, Montpensier quitte Saint-Clément, repasse précipitamment le point qu'il avait jeté sur la rivière pour se rallier à Conti. Une pièce de canon tombe à l'eau en passant au Verger et ne peut être retirée ; bientôt, ne pouvant plus traîner les autres, il les abandonne et enterre ses boulets ; ses troupes avaient si bien dévasté le pays, qu'il ne put trouver ni chevaux, ni bœufs pour les transporter.

De son côté, Conti se hâte aussi de rapprocher ses quartiers et avance jusqu'à Chouaigne, tandis que Montbazou abandonne les Angers, aussitôt occupés par Bois-Dauphin.

Sur ces entrefaites Des Maretz, La Perraudière et La Saullaye, envoyés à la découverte, mirent en déroute deux compagnies d'arquebusiers à cheval et ramenèrent quelques royaux prisonniers.

Le même jour, 20 mai, Mercoeur occupa Châtellais et y resta un jour retenu par le mauvais temps.

Le vendredi 22, il était devant Bouche-d'Usure ; c'était un vieux château dont le pied était baigné par l'Oudon, il n'en reste aujourd'hui qu'une petite tour. Les ennemis, qui avaient fortifié la position par des retranchements en terre, y tinrent jusqu'à la nuit. A la faveur de l'obscurité, Mercoeur plaça sur le coteau deux pièces de canon et le lendemain samedi, au point du jour, la petite garnison n'eut pas plutôt reçu quelques volées qu'elle se hâta de se sauver à la nage avec Thorigny, son gouverneur, et le capitaine Canto. Lestelle, envoyé en reconnaissance avec dix compagnies d'Anglais, se trouva là fort à propos pour les recevoir ; mais le feu de l'artillerie des Ligueurs le força bientôt à battre en retraite : deux cents Espagnols furent détachés pour suivre ses mouvements. Une bataille devenait imminente ; mais avant d'engager ses troupes, Mercoeur voulut encore exalter leur courage par la célébration de nos saints mystères. Du milieu d'une haie haute et touffue que l'aube traversait à peine de ses premiers rayons, s'élevait un chêne deux ou trois fois séculaire. Ses longues et robustes branches venaient de se revêtir de leur premier et brillant feuillage ; c'est à l'abri de ce majestueux pavillon que l'autel militaire est dressé ; l'ardente prière, la prière du dévouement et du sacrifice, s'élève vers le Dieu des armées, et du ciel descend la confiante ardeur, l'héroïsme. Le prêtre en quelques mots chaleureux rappelle aux soldats les maux que souffrait la religion de leurs pères, les dangers qui la menaçaient, et par sa bénédiction appelle sur eux le secours et la force du Tout-Puissant. Tous s'agenouillent, mais pour se relever terribles et pleins d'enthousiasme. Aussitôt, Mercoeur se met à leur tête et ordonne de marcher à l'ennemi.

Enfin, du haut de leurs tours les Craonnais purent voir l'armée de leurs libérateurs s'avancer par la rive droite de l'Oudon, pendant que Lestelle, tout en escarmouchant, les suivait sur la rive opposée ; car au lieu de passer le gué à Bouche-d'Usure, Mercoeur, disent les chroniques, poussa tête baissée droit sur Saint-Clément, c'est-à-dire au quartier de Montpensier ; il arri-va au pont du Verger que son adversaire venait de traverser et que, dans sa précipitation, il avait oublié de couper. Mercoeur va s'y engager ; aussitôt Lestelle envoie dire aux princes que l'occasion est belle de tomber sur cette troupe à moitié passée. On délibère : pendant ce temps l'armée achève de traverser la rivière et monte le coteau opposé. Pourtant, n'écoulant que leur valeur, Montbazon et Pichery viennent frapper sur l'avant-garde ; Montbazon a son cheval tué sous lui. Promptement remonté par ses écuyers, il revient à la charge, mais presque aussitôt blessé, ainsi que Pichery, ils voient leurs efforts se briser sur cette tête de colonne et se retirent en laissant plusieurs prisonniers (Montmartin).

Il pouvait être alors sept heures du matin. L'armée des princes était si mal approvisionnée qu'à cette première escarmouche les soldats manquaient déjà de balles et mettaient à la place de petits cailloux et les boutons de leurs pourpoints. (D. Morice, Palma Cayet, d'Aubigné)

Cependant Mercoeur poussait toujours les ennemis devant lui et, à la faveur du terrain coupé de haies et couvert de bois, faisait avancer en même temps par Saint-Clément son détachement de deux cents Espagnols avec cinquante cavaliers français, afin de se joindre à la garnison et de prendre l'ennemi à dos pendant qu'il l'attaquerait en tête.

Les ennemis ayant aperçu ce mouvement, crurent à une retraite, se mirent à le huer et à l'appeler *duc de recul*. Cette méprise leur coûta cher. Les princes avaient rangé leur armée dans un endroit défavorable, étroit, marécageux, très-probablement entre la Gauvennerie et le Pavement, le dos tourné à Craon et si près que les arquebusades de la place tuèrent plusieurs hommes sous la cornette blanche. (D'Aubigné, D. Morice) Ils avaient placé vers leur centre deux pièces de canon, les Anglais d'un côté, les lansquenets de l'autre ; à la droite étaient les Français appuyés à leurs batteries et à leurs ouvrages de siège vers la ville, c'est-à-dire à la butte de l'Eperon.

Montbazon attaque Belle-Ile : au premier coup de canon, le corps tournant des Espagnols entre à Craon par la porte Saint-Pierre et sort aussitôt par celle d'Angers, renforcé, électrisé par toutes les troupes de la place, commandées par Le Cornu ; ils tombent sur l'artillerie. La mêlée fut longue et rude. La pluie tomba à torrent ; le terrain était défoncé ; enfin tout ce qui était à la garde des canons fut culbuté. Racan, envoyé pour les soutenir, est mis en déroute, blessé et fait prisonnier. Cet échec ébranla tellement les ennemis que tout ce qui était resté au camp devant la ville se mit à reculer, la Roche-des-Aubiers tout le premier... « En cette rencontre, dit la chronique, y firent fort bien les soldats de Craon, ardents au combat qui leur apportait la liberté. »

Au même instant, Mercoeur et Bois-Dauphin chargent les princes ; ceux-ci, pour se rallier à leur artillerie, se retirent vers la tranchée ; mais attaqués en tête et en queue, ils sont obligés de céder le terrain ; alors, dit-on, quelques lâches firent entendre le cri : *Sauvez les princes*, sans doute afin d'avoir le prétexte de se sauver eux-mêmes !

Protégés par les haies et les fossés, les arquebusiers font un mal infini à l'armée des princes dont la cavalerie et l'artillerie sont paralysées par ces mêmes obstacles. Pourant les Anglais veulent tenir ferme ; à leur vu, l'ardeur des Craonnais redouble ; de part et d'autre des rendorts arrivent ; à onze heures du matin la lutte était devenue générale, et se soutint sans avantage décisif jusqu'à trois heures, alors que les munitions vinrent à manquer tout à fait dans l'armée des princes. Lestelle, qui s'en aperçut, conseillait de traîner le combat en longueur, de telle sorte que la nuit ou les coups d'épée tirassent l'armée du champ de bataille. Les princes, Hardy, maréchal-des-logis de l'armée, et d'Anville furent du même avis. La lutte, en effet, continua jusqu'à six heures ; à ce moment l'infanterie, à cause de la difficulté du terrain, commença la retraite sous les ordres de Conti ; d'Apchon, qui portait la cornette blanche, reçoit l'ordre de se retirer au petit pas, et Lestelle celui de le suivre. Le prince de Dombes-Montpensier, avec la cavalerie d'élite, forme l'arrière-garde, et les Anglais et les lansquenets ferment la marche ; alors Hinder, qui commandait le régiment de Norris, montrant au duc de Montpensier les buttes de Johepie au pied desquelles l'armée en retraite devait passer, l'engage à les faire occuper. Ce conseil, dit d'Aubigné, fut reçu avec risée par ce prince sans expérience. Mais bientôt Conti, qui venait d'être tiré de presse par d'Anville et qui se retirait par le vieux chemin de Château-Gontier, arrive à deux cents pas de là, dans un vallon et creux chemin, et rencontre en tête l'armée de l'Union. C'est que les Espagnols, mieux avisés que Montpensier, avaient couru s'emparer des hauteurs de Johepie, et y avaient placé du canon : obligés de défiler devant leur feu meurtrier, les Anglais y laissèrent neuf cents des leurs et les Français quarante à cinquante.

Montpensier, Pichery, Montbazou protègeaient cependant la retraite. Le premier, reconnaissant sa faute, mais trop tard, veut la réparer à force de bravoure : il prend le commandement de l'arrière-garde ; chargé en queue par Bois-Dauphin, assailli de tous côtés, il fait face partout. Montpensier, à la tête des régiments de Saint-Georges et de l'Étang, se retourne encore et tente un suprême effort : il parvient à ralentir la poursuite et tue de sa main Vignancourt, commandant des cheveu-légers. - Conti et La Rochepot, qu'il avait envoyé prévenir, font renvenir la cornette blanche, et pendant un moment ramènent la fortune. - Mercoeur voit la victoire lui échapper. - Le moment est critique ; mais l'habile général a tout prévu : avec deux cents chevaux frais, commandés par Talhouet, Rozampoul, Belle-Ile, Saint-Laurent, et appuyés de six cents Espagnols à droite et de quatre cents François à gauche, il tombe comme la foudre au milieu de la mêlée. Le coup est décisif, - rien ne résiste : - La Rochepot, Racan, Lestelle, La Varenne, d'Apchon, qui portait la cornette de Conti, et du Deron, qui portait celle de Montpensier, sont blessés et prisonniers. Trefumel, capitaine de cheveu-légers, Basseran, capitaine des gardes de Montpensier, sont tués. (Montmartin, D. Morine). Le brave régiment de l'Étang est renversé ; son colonel ne dut son salut qu'au marquis d'Asserat. C'est alors que le terrible *sauve-qui-peut* se fait entendre ; ce n'est plus un combat, c'est un carnage qui ne finit qu'à Laigné. « Les Anglais et les lansquenets abandonnés au champ de bataille tombèrent à la merci des Espagnols qui ne leur pardonnèrent, mais à l'égard des François il furent pris à merci ; les Espagnols même criaient : *François à part, sauve François.* » (Discours véritable, etc...) Onze canons furent pris vars la Tourtaudière, ainsi qu'une quantité de munitions et de bagages. Trent-cinq enseignes de gens de pied dont sept anglaises, trois de lansquenets et trois cornettes blanches furent les trophées de cette journée. On les envoyé à Nantes pour être suspendues aux voûtes de la cathédrale. Tous les prisonniers furent dirigés sur la même ville. Le butin fut immense, on y trouva quantité d'ornements d'église et de vases sacrés.

La victoire, dit un chroniqueur, eût encore été plus complète sans la nuit, bonne mère des vaincus et des fuyards, qui vint à leur secours.

Les Ligueurs ne perdirent qu'un officier, Vignancourt, et quarante à cinquante soldats. Mercoeur et ses troupes, qui n'avaient pas mangé de la journée, passèrent la nuit à Laigné. Le lendemain, 24 mai, il y firent chanter un *Te Deum* (*Lettre d'un gentilhomme.*)

Brillant fait d'armes pour nos compatriotes, surtout si les vaincus avaient tous été des soldats d'Elisabeth, et si le roi qu'ils combataient n'avait pas été le bon Henri !

D. Morice porte à six cents hommes la perte de l'armée des princes ; d'Aubigné, à neuf cents étrangers et deux cents Français ; Louvet, à quinze cents ; la *Lettre d'un gentilhomme*, à deux mille ; le discours véritable de Pillehotte à trois mille, chiffre évidemment exagéré.

La nouvelle de cette victoire arriva à Angers le dimanche 24, au moment où rentrait à Saint-Maurice la procession faite pour obtenir la victoire sur Mercoeur.

Du reste le calviniste Montmartin, qui vint sur les lieux, quelques jours après, dit : « Cete victoire fut un jugement de Dieu, car toute sorte de ravages et d'inhumanités furent exercées par les troupes royales qui n'avaient ni ordre, ni discipline. » Que devaient donc être les troupes de la Ligue ?

Montpensier se retira sur Laval et de là à Rennes avec le reste de ses lansquenets et la cavalerie. Les Anglais restèrent au faubourg de Vitré, où Montmartin, qui vait été retenu à Rouen par le roi, vint les joindre six jour après.

Conti, avec peu de troupes, se dirigea par Pommerieux et par l'ancien chemin direct sur Château-Gontier où il laissa pour commandant, La Lande de Niagle ou de Congrier, mais sans hommes et sans vivres ; il alla à Sablé le lendemain 34 mai.

Mercoeur et Urbain de Laval, profitant de la victoire, poursuivirent vivement les princes, entrèrent sans coup férir à Château-Gontier et à Laval, dont les habitants étaient aux deux tiers pour l'Union ; ils y reçurent un accueil enthousiaste. Bois-Dauphin fut continué dans le gouvernement de Laval et La Motte-Ferchaud dans le commandement de Château-Gontier. Ce nouveau commandant, pour mettre la place en état de défense, fit immédiatement raser les faubourgs et couper une arche du grand pont.

Cependant les Anglois, restés à Vitré, voulurent, malgré les représentations qu'on leur fit, aller en Normandie au devant du général Norris, qui leur amenait des recrues d'Angleterre. Ils arrivèrent à Ambrières et y firent séjour. A cette nouvelle, Bois-Dauphin rassemble à la hâte les garnisons de Craon, de Laval, de Fougères, va les surprendre et les taille en pièces ; leur commandant fait prisonnier et sept drapexus furent le fruit de ce combat. A peine se sauva-t-il trois cents hommes. (D. Morice)

Pendant que ces faits se passaient dans le Craonnais, Laval ne restait pas inactif ; le dimanche 2 mai 1593, La Perraudière, lieutenant de Bois-Dauphin, et La Gervaisière, capitaine de la ville de Laval, à la tête des habitants, étaient allés donner la chasse à trois mille Anglais et Normands qui pillaient et ravageaient les environs. Ils en tuèrent ou firent noyer trois cents entre le Port-Ringard et Bonne ; mais s'étant arrêtés après leur succès à boire à Port-Ringard, les Anglais se réunissent, passent la rivière, et les surprenant à leur tour, en tuent une centaine. De ce nombre furent trois prêtres de Saint-Tugal et de Saint-Vénérand, deux Guays, dont l'un était procureur fiscal, Jean Berset, lavandier, deux Le Clerc, et trois autres lavandiers. (Jourjoly, liv. IV, chap. V)

Enfin, par les avis de la comtesse de Laval, retirée à Vitré avec son fils âgé de neuf ans, Laval, en 1594, entra en arrangement avec le maréchal d'Aumont, lieutenant général pour le roi, par l'entreprise de d'Andigne de Mayneuf et du capitaine de la ville, Le Clerc de Crannes, à qui le roi pour ce fait, donna des lettres de noblesse. (Bourjoly) Paris, par l'entremise du maréchal de Cossé, ouvrit aussi ses portes au roi cette même année.

Par une incurie qu'expliquent trop bien ces temps d'anarchie, on avait négligé après la bataille de Craon, d'enterrer avec soin les cadavres qui couvraient la route de Laigne ; les loups, les chiens vinrent en déranger une partie, l'air fut infecté ; il s'ensuivit une affreuse épidémie qui acheva de porter le découragement chez les pauvres laboureurs. Les terres, l'année suivante, restèrent sans culture, et la famine vint se joindre à tous les autres fléaux ! Hiret, auteur contemporain, assure qu'en 1595 on fut encore réduit à manger du pain de racine de fougère comme en 1528.

Non content de ses maux réels, le peuple en créa d'imaginaires. Il accusa les sorciers de tous les malheurs ; on jetait à l'eau les gens soupçonnés de magie ; s'ils surnageaient, c'était preuve de sorcellerie, et on ne le retirait que pour les brûler ou pour les assommer. Vingt ans après, on pendant encore à Château-Gontier un malheureux capitaine de gabelles, après qu'il eut subi la question ordinaire et extraordinaire. Tout son crime était d'avoir écrit un livre de prétendue magie.

Et pourtant au milieu de tant de misères on s'occupait de fondations pieuses et de réformes. Le 16 juin 1594, le fils aîné du gouverneur de Château-Gontier, de La Motte-Ferchaud, plaçait la première pierre du couvent du Buron ; le 11 juillet suivant, Urbain de Laval, maréchal de Bois-Dauphin, de par la Ligue, en faisait autant pour l'église du même couvent ; et enfin, le jour de Pentecôte (1595), se tenait à Château-Gontier un synode où, entre autres réformes, il fut défendu aux doyens de Craon et de Candé de laisser les jeunes gens quêter le jour de l'an, à cause des inconvenances qui se commettaient à cette occasion jusque dans les églises.

Enfin, la 25 juillet 1593, Henri IV fit son abjuration ; dès lors la Ligue n'avait plus sa raison d'être : tout au plus pouvait-elle se méfier de la sincérité du Béarnais : cette méfiance exista assurément, puisque de notre temps encore on a soutenu que ce prince, si franc, si loyal, avait dit : *Paris vaut bien une messe*, quoiqu'il soit avéré que ce mot n'est pas de lui, mais de Sully, qui peut-être n'était pas fâché de laisser à ce sujet quelques doutes dans l'esprit de ses coréligionnaires.

Du reste, quels qu'aient été les desseins ambitieux des Guise, et quelques crimes qu'on puisse imputer aux catholiques, ces crimes ne pourront jamais égaler ceux des protestants : assassinats, massacres, villes fortes livrées à l'étranger, rien ne leur manque, et lors même qu'on en pourrait dire autant de leurs adversaires, il restera toujours cedi : c'est que, sans la Ligue, la France serait aujourd'hui protestante et partagée.

Du Plessis, entama des négociations avec le roi avant le mois d'avril 1595, ce que prouve la lettre si honorable que lui écrivit le prince le 17 du même moi : « Le porteur de la présente m'a suffisamment informé de la disposition en laquelle il vous a trouvé pour satisfaire au devoir de fidélité et obéissance que vous me devez. Je serai très aise de voir effectuer la bonne volonté et affection qu'il m'a assuré que vous porterez à mon service. J'écris au sieur de Sourdéac (c'était le nom du seigneur de Bourg-l'Evpeque), qu'il vous aille trouver et résoudre avec vous ce que je vois bien acheminé..., envoyant vers lui un de vos plus confidents, avec mémoire de ce que vous désirez de moi. »

« M. du Plessis, assurez-vous que je reconnâtrai vos services à votre contentement, et qu'il vous regrettera tout votre vie de ce que vous n'aurez pas été plus tôt mon serviteur. »

Le duc de Mayenne ne fit sa soumission qu'en 1596. Quatre ans auparavant, Urbain de Laval était parvenu, par l'entremise de Du Plessis-Mornay et malgré la répugnance du roi, à faire légitimer son bâton de maréchal, en rendant les places de Sainte-Suzanne, de Sablé et de Château-Gontier. Cette soumission avait entraîné celle de toute la noblesse du pays, mais non celle de nos entêtés Craonnais. Le 15 janvier 1597, ils faisaient encore prisonnier un député d'Angers revenant des Etats de Rouen, nommé La Lande-Cheveru.

L'année 1597 fut une année de famine. Les garnisons de Craon et de Rochefort s'emparèrent de beaucoup de blés au grand déplaisir des habitants d'Angers. Cette même année, le capitaine Chanjust rendit à Mercoeur le château de Pouancé.

Enfin après de nombreuses conférences, après plusieurs trêves signées et rompues, Mercoeur, qui ne voulait pas traiter sans s'entendre avec l'Espagne, mais qui avait à craindre d'arriver trop tard, envoya vers le roi sa femme et sa fille : elles arrivèrent le 4 mars 1598 aux Ponts-de-Cé, et le roi à Angers deux jours après. Le premier accueil fut sévère, mais la duchesse de Beaufort, la belle Gabrielle, qui avait ses vues, alla le lendemain chercher ces dames dans sa litière jusqu'aux Ponts-de-Cé et, fit si bien que la seconde entrevue fut des plus gracieuses et que tout finit par un mariage arrêté entre Melle de Mercoeur et César de Vendôme, fils naturel du roi et de Gabrielle. Le duc obtint pour lui-même une pension de 50 000 écus, 255 000 autres pour indemnité de son gouvernement de Bretagne, et le remboursement de son matériel de guerre. Le roi lui accorda en outre 500 000 écus pour une caution fournie par son père, et enfin 62 000 écus seulement à distribuer à ses capitaines !... *Sic vos non vobis fertis aratra boves.*

Mercoeur, pour négocier sa paix, se servit utilement de son confident, le sieur de la Ragotière, qu'il récompensa en le faisant nommer président de la Chambre des Comptes. Par le même traité, La Tullaie fut maintenu maître à la même chambre. (D. Morice, tII, p.470)

Il ne restait plus à la Ligue que Craon et Rochefort. Il était donc plus que temps pour Du Plessis de songer aussi à faire sa soumission. Les habitants d'Angers qui, pendant dix ans, avaient eu à se plaindre de lui, sollicitaient vivement Henri IV de faire un exemple et de ne pas le recevoir en grâce. Mais ce bon roi, qui se connaissait en braves et qui en outre était sollicité de Du Plessis par Fouquet de La Varenne, alors évêque d'Anters, écrivit encore le 18 mars à notre commandant de Craon par le seigneur de Bourg-le-Roi : « J'ai eu agréable de vous accorder les articles qui m'ont été présentés de votre part, lesquels reçus, et après avoir disposé de chacun de ceux qui sont sous votre charge pour me faire serment de fidélité qu'ils me doivent, j'ai donné charge au seigneur du Bourg-le-Roi de le recevoir d'eux. Pour votre égard, j'aurai agréable de prendre cette assurance de vous-même et de vous voir ici près de moi. »

Qui n'admirerait, dans ces paroles vraiment royales, l'heureux mélange de dignité et de bonté que savait si bien employer Henri IV dans ses négociations, la confiance qu'il avait dans son ascendant personnel et dans sa propre grandeur, qui ne craignait pas de se laisser mesurer de près par ses ennemis les plus entêtés.

Déjà, le 17 avril 1596, Henri IV avait écrit au même Du Plessis : « Vous me trouverez toujours les bras ouverts, prêt à recevoir les gens de bien et d'honneur comme je sais que vous êtes, et non moins facile et libéral à la reconnaissance de leurs mérites. Vous en ressentirez le fruit en me servant, autant à votre avancement que vous pouvez le désirer. »

Même en faisant à ce prince sa part de finesse toujours un peu gasconne, les termes flatteurs dont il se sert ici envers Du Plessis, et dans les autres lettres si affectueuses qu'il lui écrivit encore, après la capitulation de Craon, prouveraient que la conduite de notre capitaine ne fut pas tout à fait aussi coupable que semble le prouver l'information faite contre lui au sujet de la prise de Montjean. Tout ce que nous pouvons dire à ce sujet c'est que de 1532 à 1590, comme nous l'avons vu, un membre de la famille Du Plessis et trois de celle des Domin avaient été assassinés. Or, la famille Domin était très nombreuse et considérée à Courbeville et à Astillé, et on peut remarquer que parmi les acteurs les plus acharnés de l'expédition de Montjean figurent un grand nombre des membres de cette famille, notamment les trois enfants de Claude, l'un des assassinés, savoir : François et Guillaume Domin avec leur sœur Lezine, femme d'Aubiert dit Roncerais ; d'où l'on peut conclure que cet attentat fut avant tout une odieuse représaille des crimes commis contre les catholiques dont Du Plessis fut toujours le vengeur le plus vaillant. Mais lors même qu'il s'agirait prouvé que du Plessis ne donna pas l'ordre de tuer Criqueboeuf, rien ne saurait le justifier d'avoir manqué à sa parole et de n'avoir pas su maîtriser les excès de sa troupe.

On a dit que Criqueboeuf et les Lenfant étaient catholiques parce qu'ils apparaissaient dans les actes de baptême de Courbeville. Mais le premier avait nommé son filleul Job. Lenfant avait donné à son fils le prénom d'*Israël*, lui-même avait changé son de Pierre en celui de *Pyrrhus* et avait refusé dès 1564 de payer la rente d'un cousteret de vin (vingt-cinq pots) qu'il devait aux communiant à Pâques. Pihourde avait nommé un autre enfant *Gédéon*. Tout cela prouve bien que si les calvinistes admettaient encore le baptême, ils n'en étaient pas moins séparés des catholiques.

Quoi qu'il en soit, à la pacification, quelques soldats de Du Plessis furent obligés de quitter le pays et ils étaient tous de la famille Domin, savoir : Jean et Guillaume Domin ; François Domin, sieur de la Beslinière ; François Domin, dit Raimbaudière ; noble homme Heulin, seigneur de Villamy ; Jean Halbert, seigneur des Noës ; noble Olivier Aubert, dit Toineau, sieur du Rouzeraye (Roncerais), et Lezine Domin, sa femme.

Voici les principaux points de la capitulation de Craon, signée à Thoury en Beauce le 21 février 1598, avec les réponses du roi, article par article. C'est le résumé curieux et authentique d'une partie des ravages causés dans notre pays par la guerre civile et religieuse.

« Au roi notre sire, le sieur Du Plessis de Cormes, commandant en la ville, château et baronnie de Craon, et au château de Montjean, se jette aux pieds de V. M. et la supplis très humblement tant pour lui que pour les habitants dudit Craon, de les vouloir reconnaître et recevoir pour vos très-humbles serviteurs et sujets. »

Réponse : *Le roi a agréable la très-humble submission du sieur Du Plessis que S. M. reçoit avec lesdits habitants de la ville de Craon sous sa protection et au nombre de ses bons serviteurs et sujets, et lesquels elle gratifiera toujours volontiers selon leurs mérites.*

« Et pour sûreté, plaise à V. M. accorder les articles ci-après : 1. Qu'il n'y aura aucun exercice de la religion que de catholique, apostolique et romaine, esdites villes, château et baronnie ne trois lieues à la ronde, et qu'aucuns ne pourront tenir bénéfice ou offices royaux qu'ils ne soient de ladite religion. »

R. *Accordé.*

etc...

### Criquebeuf

Selon l'abbé Angot, *Dictionnaire de la Mayenne*, 1900 :

« Jean de Criquebeuf, originaire de Normandie, mari d'Olive Martin, capitaine du château de Montjean, 1539.

Jean de Criquebeuf, fils du précédent et son successeur dans la capitainerie de Montjean, fut tué par les Ligueurs de la garnison de Craon qui, à la suite de Pierre Le Cornu, s'étaient introduits par trahison au château dans la nuit du 16 au 17 octobre 1591. Le capitaine de Criquebeuf était catholique, mais tenait pour les royaux. « Le samedi dix-neufviesme jour du mois d'octobre, lit-on dans les registres paroissiaux de Ruillé-le-Gravelais, a esté ensépulture en l'église de Montjehan haut et puissant Jehan de Criquebeuf, vivant capitaine du chasteau de Montjehan ». Claude de Sainte-Melaine, sa veuve, poursuivit avec ardeur et persévérance les auteurs de la mort de son mari. »

### Bibliographie

#### sources manuscrites

- Chérance - mariages 1592-1598 (lacunes 1598-1604) par Odile, juillet 2009
- Cherance - baptêmes 1592 lacunes, en particulier l'année 1605 entière reprend vue 10 (panne des AD)
- Craon - baptêmes 1596
- Bécon-les-Granits, B
- Louroux-Béconnais, BMS

### sources publiées

- abbé CHARLES, *la maison du Buat*, éditions Mamers, 1886
- ANGOT abbé, *Dictionnaire de la Mayenne*, 1900
- de BODARD de la Jacopière, *Craon et ses environs*, 1871
- JOUBERT André, *Histoire de la baronnie de Craon 1382-1626 d'après le chartrier de Thouars*, 1889 (néant)
- LOUVET, *journal*, publié in *Revue d'Anjou Maine et Loire*, 1855
- PORT C., *Dictionnaire du Maine-et-Loire*, 1876, article Bois-Bernier

### à faire

- Lire le RP de Bécon avant 1621 pour chercher des traces éventuelles de Simonin, ou Simon
- Lire le RP de Chérancé avant et après les dates faites, pour chercher tout trace
- Chercher la date de décès de la demoiselle de Saint-Melaine, veuve Criqueboeuf, car elle est dite avoir poursuivi avec persévérance les meurtriers, dont a pu persévérer 17 ans
- Faire copie à la BM d'Angers, du passage du manuscrit de Louvet en date du 19 septembre 1609, pour vérifier en particulier l'orthographe de Triquebeuf
- Refaire le dossier LEJEUNE en série E
- Rechercher tout mariage ou décès d'une Isabelle aliàs Elisabeth Simon aliàs Simonin
- Relire mes travaux sur René Huret Sr de Malpère et de Landeronde pour tenter de comprendre à quel titre il se serait préoccupé de cette famille
- AM d'Angers, photocopie du BB 56, f° 36 cité par C. Port